



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023



MAUGES
COMMUNAUTÉ

L'ÉDITO

Chers Maugeois, chères Maugeoises,

L'année 2023 aura été riche en défis et en opportunités dans un contexte national marqué par des transformations majeures. La lutte contre les inégalités territoriales, la transition écologique et énergétique, la santé, l'emploi et la formation ont été au cœur des politiques publiques. Ce contexte a également mobilisé les élus de Mauges Communauté, dont les actions s'inscrivent pleinement dans ces dynamiques nationales tout en répondant aux particularités de notre territoire rural.

En 2023, notre agglomération a poursuivi son engagement collectif au service des 120 000 habitants des Mauges. Fidèles à nos valeurs de proximité, de solidarité et d'innovation, nous avons mené à bien des projets structurants qui marquent une étape importante dans le développement de notre territoire.

Construire l'avenir avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a été un moment clé de l'année. Cet outil stratégique, fruit d'un travail collaboratif réunissant élus, citoyens, partenaires et associations, trace les grandes orientations pour un développement équilibré et durable des Mauges. Ce processus a permis d'affirmer une vision partagée d'un projet pour notre territoire, conciliant attractivité économique, qualité de vie et préservation de nos ressources. Grâce au SCoT, nous posons aujourd'hui les bases d'un avenir harmonieux et responsable.

Renforcer les liens entre emploi, formation et entreprises

Dans un contexte économique incertain, nous avons redoublé d'efforts pour soutenir l'emploi et la formation. De nouvelles actions ont été déployées pour renforcer la coopération entre les entreprises locales, les organismes de formation et les demandeurs d'emploi. Ces initiatives, conçues pour répondre aux besoins concrets du territoire, ont permis de dynamiser le tissu économique et de développer les compétences nécessaires pour accompagner les mutations en cours. La force de notre territoire réside dans cette capacité à travailler ensemble pour construire des solutions adaptées.

Agir pour la transition écologique

Face aux enjeux climatiques, Mauges Communauté s'est distinguée par ses engagements concrets en faveur de la transition écologique. Les labels obtenus cette année témoignent de la qualité de nos actions, qu'il s'agisse de réduire l'impact environnemental de nos politiques ou de promouvoir des modes de vie plus durables. Ces distinctions valorisent nos efforts collectifs et renforcent notre volonté d'être un territoire exemplaire en matière de développement durable.

Ces réalisations illustrent une année 2023 marquée par la concertation, l'innovation et l'action. Elles confirment notre ambition de construire un territoire respirable où il fait aussi bon travailler et entreprendre, dans le respect de nos valeurs et de notre environnement. Ces succès n'auraient pas été possibles sans l'engagement des élus, des agents et de nos partenaires. Portés par cet élan du collectif, je peux affirmer aujourd'hui avec confiance et ambition que nous sommes prêts et déterminés à faire des Mauges un formidable territoire d'avenir.

Didier HUCHON,
Président de Mauges Communauté

SOMMAIRE

Le territoire -----	p.4
Les élus du Conseil communautaire -----	p.6
La gouvernance 2020 - 2026 -----	p.8
Ressources humaines -----	p.9
Finances -----	p.12
Politiques contractuelles -----	p.14
Conseil prospectif territorial -----	p.16

AMÉNAGEMENT ----- P.18

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT SON MAILLAGE URBAIN

Urbanisme stratégique -----	p.19
Urbanisme opérationnel -----	p.22
Habitat -----	p.24
Mobilités -----	p.26
Aménagement numérique -----	p.28

DÉVELOPPEMENT ----- P.29

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF ET INNOVANT

Économie -----	p.30
Agriculture et alimentation -----	p.36
Tourisme -----	p.38
Énergies renouvelables -----	p.41
Transition écologique et animation territoriale -----	p.43

VIVRE ENSEMBLE ----- P.47

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE ORGANISANT DES SERVICES DE QUALITÉ

Culture et patrimoine -----	p.48
Solidarités santé -----	p.51
Eau potable et assainissement -----	p.55
GEMAPI -----	p.59
Politique des déchets -----	p.61

LE TERRITOIRE

Beaupréau-en-Mauges

----- 23 465 hab. ----- 230 km² ----- 102 hab./km² ----- 10 cd*

Chemillé-en-Anjou

----- 21 187 hab. ----- 324 km² ----- 65 hab./km² ----- 13 cd

Mauges-sur-Loire

----- 18 083 hab. ----- 192 km² ----- 94 hab./km² ----- 11 cd

Montrevault-sur-Èvre

----- 15 732 hab. ----- 199 km² ----- 79 hab./km² ----- 11 cd

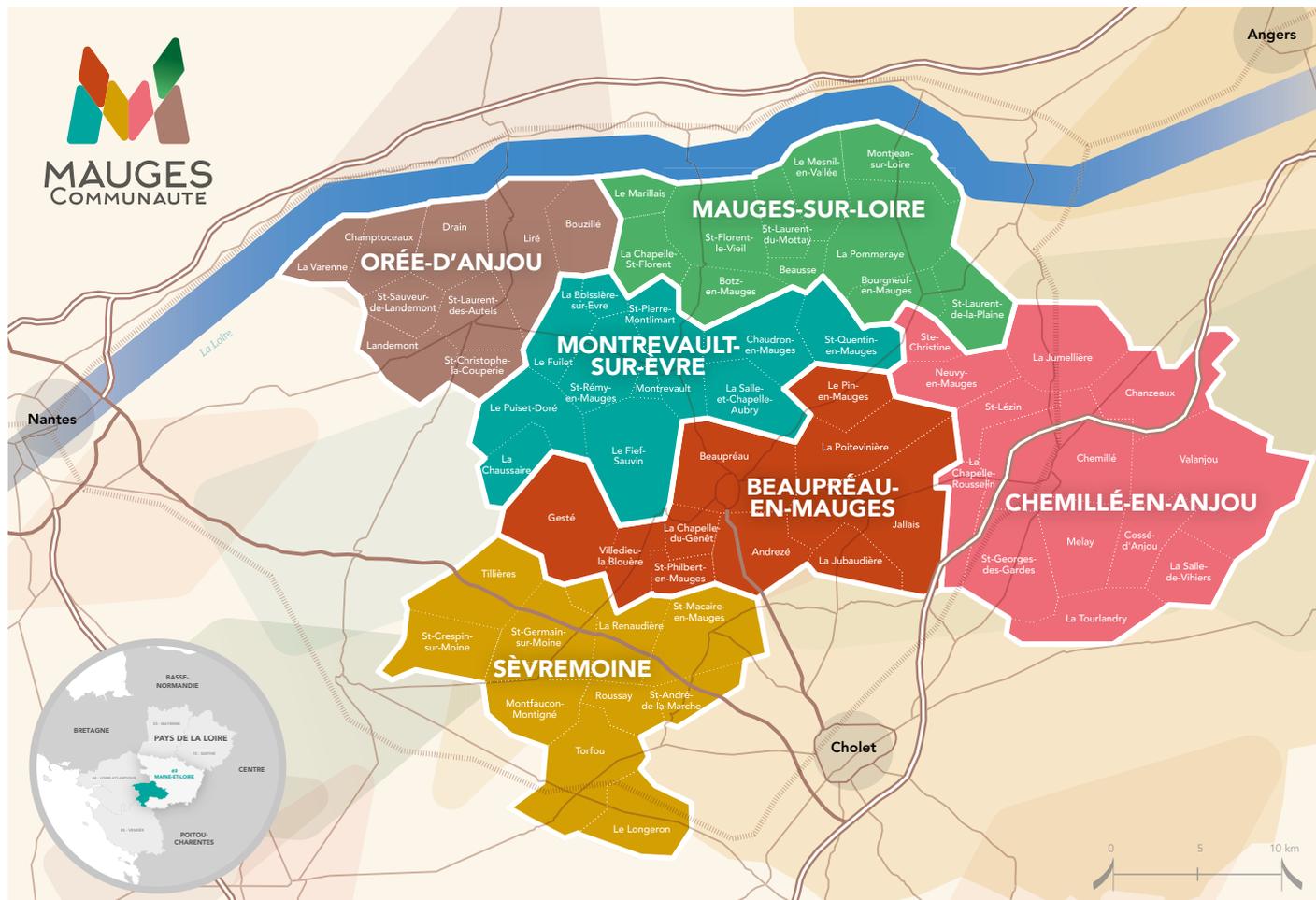
Orée-d'Anjou

----- 16 468 hab. ----- 156 km² ----- 105 hab./km² ----- 9 cd

Sèvremoine

----- 25 519 hab. ----- 213 km² ----- 120 hab./km² ----- 10 cd

*Renscement INSEE 2019 en vigueur au 1^{er} janvier 2023 - cd = commune déléguée



6 communes nouvelles
et 64 communes
délégées

120 000
habitants

40 500
emplois
publics et privés

1 315 km²



1^{er} janvier 2016 : Création de la
communauté d'agglomération
Mauges Communauté

1 PRÉSIDENT

1 BUREAU COMMUNAUTAIRE

composé de 11 vice-présidents & 6 conseillers délégués

49 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Compétences exercées

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
 - Équilibre social de l'habitat
 - Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
 - Eau potable
 - Assainissement et eau pluviale urbaine

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
 - Action sociale d'intérêt communautaire
 - Aménagement numérique
 - Gestion des milieux humides et des réseaux hydrographiques
 - Action culturelle
 - Mise en valeur du patrimoine
- Contributions au service départemental d'incendie et de secours

LES E D CONSEIL COM 2022*



André MARTIN
Conseiller délégué
à l'Emploi Formation



Isabelle BILLET
Vice-présidente
Stratégie écologique
et animation
territoriale



Émilie BOUVIER
Vice-présidente
Solidarités
Santé



**Guylaine
LESERVOISIER**



**Philippe
GILIS**



**Céline
PIGRÉE**



**Ludovic
SECHÉ**



Christophe DOUGÉ
Vice-président
Pôle Grand cycle
de l'eau
Assainissement
et eau potable



Sylvie MARNÉ
Vice-présidente
Culture Patrimoine



Denis RAIMBAULT
Conseiller délégué
Infrastructures
routières, ferroviaires
et numériques

**ORÉE-
D'ANJOU**

**MONTREVAU
SUR-ÈVRE**

**BE
EN**

SÈVREMOINE



**Benoît
BRIAND**



**Isabelle
HAIE**



**Danielle
JARRY**



**Serge
PIOU**



Didier HUCHON
Président



Richard CESBRON
Vice-président
Habitat



Chantal GOURDON
Conseillère déléguée
Finances,
procédures contractuelles,
commande publique



**Claire
BAUBRY**



**Céline
BONNIN**



**Catherine
BRIN**



**Thierry
LEBREC**



**Paul
NERRIÈRE**



**Geneviève
GAILLARD**



**Mathieu
LERAY**

ÉLUS DU MUNAUTAIRE -2026

MAUGES-
SUR-LOIRE

LT-

AUPRÉAU-
N-MAUGES

CHEMILLÉ-
EN-ANJOU



Yannick BENOÏST
Vice-président
GEMAPI



**Marie
LE GAL**



**Claudie
MONTAILLER**



Gilles PITON
Vice-président
Pôle Transition écologique
Politique des déchets



Jean BESNARD
Conseiller délégué
Soutien et relance
économique



**Nadège
MOREAU**



**Christophe
JOLIVET**



Hervé MARTIN
Vice-président
Pôle Aménagement
Urbanisme



Luc PELÉ
Conseiller délégué
Énergies
renouvelables



**Yann
SEMLER-COLLERY**
Vice-président
Tourisme



**Christelle
BARBEAU**



**Sophie
BIDET-ENON**



**Anne-Rachel
BODEREAU**



Franck AUBIN
Vice-président
Pôle Développement
Économie



Annick BRAUD
Vice-présidente
Mobilités



Régis LEBRUN
Conseiller délégué
Agriculture &
alimentation



**Pascal
CASSIN**



**Brigitte
LEBERT**



**Corinne
BLOQUAUX**



**Thérèse
COLINEAU**



**Philippe
COURPAT**



**Marie-Ange
DÉNÉCHÈRE**



**Sonia
FAUCHEUX**



**Didier
SAUVESTRE**



**Olivier
MOUY**

LA GOUVERNANCE

2022*-2026

* Remaniement de septembre 2022 suite aux nouvelles élections à Orée-d'Anjou

BUREAU ÉLARGI : 18 membres

CONFÉRENCE DES MAIRES :
6 membres

11 COMMISSIONS DE 20 MEMBRES

5 DÉLÉGATIONS

PRÉSIDENT Didier HUCHON	PÔLE AMÉNAGEMENT Hervé MARTIN	URBANISME Hervé MARTIN	HABITAT Richard CESBRON	MOBILITÉS Annick BRAUD	INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, FERROVIAIRES NUMÉRIQUES Denis RAIMBAULT		
	PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE Gilles PITON	POLITIQUE DES DÉCHETS Gilles PITON	STRATÉGIE ÉCOLOGIQUE ET ANIMATION TERRITORIALE Isabelle BILLET				
	PÔLE GRAND CYCLE DE L'EAU Christophe DOUGÉ	ASSAINISSEMENT EAU POTABLE Christophe DOUGÉ	GEMAPI Yannick BENOIST				
	PÔLE DÉVELOPPEMENT Franck AUBIN	ÉCONOMIE Franck AUBIN	AGRICULTURE Régis LEBRUN	EMPLOI FORMATION André MARTIN	SOUTIEN ET RELANCE ÉCONOMIQUE Jean BESNARD	TOURISME Ôsez Mauges Yann SEMLER- COLLERY	ENR Mauges Énergies Luc PELÉ
	PÔLE SOLIDARITÉS ET ANIMATION TERRITORIALE Didier HUCHON	SOLIDARITÉS SANTÉ Émilie BOUVIER	CULTURE PATRIMOINE Sylvie MARNÉ				
	FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE PROCÉDURES CONTRACTUELLES					Chantal GOURDON	
	CITOYENNETÉ						
	RESSOURCES HUMAINES - CST						
	COMMUNICATION						



RESSOURCES HUMAINES



182

agents en activité
au 31/12/2023



178,8

Équivalents
Temps Plein



45 ou 25

jours de télétravail
par an

UNE ANNÉE DE PROGRÈS EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

L'acquisition d'un nouveau système d'information facilite depuis 2023 la gestion des carrières, des paies et des effectifs.

En lien avec les représentantes et représentants du personnel, l'année 2023 a également été marquée par l'avancée de nombreux projets :

- > la refonte du règlement du temps de travail, qui datait de 2019, avec une large réadaptation aux enjeux contemporains ;
- > l'adoption d'un plan de formation pour structurer les montées en compétence ;
- > l'élargissement du forfait mobilités durables dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociale des organisations ;
- > dans le domaine de la prévention :
 - la remise à jour des sauveteurs et secouristes au travail ;
 - l'adoption d'un protocole lié au certificat d'aptitude à travailler en espace confiné (CATEC) ;
 - l'adoption d'une charte d'utilisation des véhicules de service ;
 - l'adoption d'une procédure alcoolémie ;
 - la mise en place d'un projet sport-santé ;
 - le lancement d'une révision du document unique d'évaluation de prévention des risques ;
- > l'adoption d'un plan pour l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- > l'adoption de modifications de l'organigramme et d'un règlement d'astreinte pour l'assainissement ;
- > l'encadrement du droit de communication syndical.

FOCUS SUR LE NOUVEAU RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

Le nouveau règlement du temps de travail est probablement la nouveauté la plus emblématique de 2023.

Lors du dialogue avec les représentantes et représentants du personnels comme des employeurs, l'ensemble du Comité social territorial a cherché

LA RÉPARTITION DES EFFECTIFS

L'effectif de Mauges Communauté au 31 décembre 2022 est de **197 agents**, dont 182 en activité, 2 en détachement, 8 en disponibilité, 1 en congé parental et 4 apprentis.

SERVICES	Agents en activité	Équivalents temps plein
Direction générale	2	2
Communication	3	3
Ingénierie technique	4	4
Finance - Commande publique	9	8,51
Secrétariat général	5	5
Ressources humaines	4	3,85
Affaires juridiques et assemblées	1	1
Archives	1	1
Informatique (mutualisé)	(3)	(1,5)
Direction Animation et Solidarités territoriales	1	1
Solidarités et santé	10	8,56
Culture	8	8
Animation Conseil prospectif	1	1
Direction Aménagement	1	1
SCoT	1	1
Droit des sols	15	15
Habitat	4	4
Mobilités	7	7
SIG	4	4
Direction Développement	1	1
Relations avec les entreprises et animation territoriale	5	5
Agriculture et alimentation	1	1
Projet Synergie	1	1
SEM Mauges Énergie	(3)	(3)
SPL Ôsez Mauges	(14)	(13,8)
Transition énergétique et animation territoriale	1	1
Gestion des déchets	17	16,3
Direction Grand Cycle de l'Eau (GCE)	1	1
Administratif GCE	8	7,5
Exploitation Assainissement	33	33
Contrôle et conseil à l'utilisateur	15	15
Patrimoine	14	14
GEMAPI	3	2
Contrôle de l'exploitation	1	1
TOTAL	182 (202)	177,72 (196,02)

à moderniser le règlement afin qu'il puisse participer à l'attractivité des métiers de Mauges Communauté, mais aussi à notre efficacité. Le nouveau règlement s'articule donc autour de la recherche d'un équilibre entre maintien de l'esprit collectif et développement de la souplesse :

- pour maintenir un esprit collectif : mise en place d'un principe de 3 jours de présentiel pour toutes et tous, et avec la possibilité pour les Responsables de service d'imposer 1 jour en commun pour que l'équipe puisse se voir au complet au moins une fois par semaine ;

- pour donner de la souplesse : possibilité de s'organiser en 4 ou 4,5 jours sur 35h, 36h ou 37h30 ; ouverture du temps partiel sur autorisation à 50 %, 70 % et 85 % ; élargissement des bornes horaires variables ; élargissement du télétravail jusqu'à 2 jours par semaine.

Filière	Cadre d'emplois	Agents
Administrative	Administrateur (A+)	2
	Attaché (A)	19
	Rédacteur (B)	21
	Adjoint administratif (C)	38
Technique	Ingénieur (A)	12
	Technicien (B)	35
	Agent de Maîtrise (C)	8
	Adjoint technique (C)	42
Sociale	Assistant socio-éducatif	1
	Conseiller socio-éducatif	1
	Agent social	2
Culturel	Attaché de conservation du patrimoine (A)	1
Autre	Apprenti	4



Défi Mobilité & Forfait mobilité durable
 >> Encourager les agents à adopter des modes de transport plus écologiques dans leurs déplacements domicile-travail.



FINANCES



9

budgets au total
dont

1 budget principal
et 8 budgets annexes



18,8 M€

d'investissements
dont 13 M€ pour
l'eau potable, l'eau pluviale
et l'assainissement



7,6 M€

de charges de personnel

Le bilan financier 2023 s'inscrit dans le développement des politiques publiques définies par Mauges Communautés et détaillées au sein de sa feuille de route, comme des principaux documents stratégiques.

En parallèle, l'agglomération a poursuivi son intervention volontariste pour accompagner les défis de la transition en amplifiant son action sur les champs du plan climat air énergie, mais principalement sur les politiques de l'eau, consacrant 70 % des investissements à l'adduction en eau potable, l'assainissement et les eaux pluviales, avec l'ambition d'une gestion intégrée des eaux de pluie GIEP.

Comment est financée l'agglo ?

 REDEVANCES ET FACTURATIONS	28,95 M€	 LOYERS ET VENTES	1,65 M€
		<small>De terrains, matériaux...</small>	
 DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	6,75 M€	 FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	3,3 M€
 DOTATIONS ET SUBVENTIONS	5,01 M€	 EMPRUNTS	18,8 M€
 RECETTES FISCALES	13,79 M€	 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECETTE	2,4 M€
 REMBOURSEMENT DES COMMUNES	0,8 M€		

LES DÉPENSES PAR COMPÉTENCES

Dépenses de fonctionnement et d'investissement cumulées des budgets principal et annexes
- Budget 2023 -

2,2 M€
SOLIDARITÉS
TERRITORIALES

I Culture - patrimoine
I Social - Santé
I TAGV

2,8 M€
URBANISME
& HABITAT

7,2 M€
MOBILITÉ

I Transport scolaire
I Transport interurbain,
TAD, services...

5,8 M€
ÉCONOMIE
& TOURISME

I Aménagement et
gestion des parcs
d'activités
I Immobilier d'entreprises
I Accompagnement et
soutiens des
entreprises
I Promotion du tourisme

2,4 M€
SDIS - SERVICE
DÉPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET
DE SECOURS

6,2 M€
ADMINISTRATION
GÉNÉRALE

LES DÉPENSES*
PAR COMPÉTENCES

61,5 M€

22 M€
EAU

I Assainissement
I Eau pluviale
I GEMAPI

12,9 M€
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

I Gestion des déchets
I Transition écologique
et animation territorial

POLITIQUES CONTRACTUELLES

soutiens financiers 2021-2023



4 548 980 €
par l'Europe



22 550 455 €
par l'État



3 313 732 €
par la Région
Pays de la Loire



1 190 018 €
par le Département
de Maine-et-Loire

L'EUROPE ACCOMPAGNE LE TERRITOIRE : LE PROGRAMME ITI EN COURS

Mauges Communauté a été retenue à l'approche territoriale Investissement Territorial Intégré (ITI) dédié aux 15 communautés d'agglomération, communautés urbaines et métropoles de la région Pays de la Loire pour la période 2021-2027. L'enveloppe financière attribuée à Mauges Communauté s'élève à 3 575 098 € de FEDER dont 1 865 567 € pour la transition écologique et 1 709 531 la cohésion sociale. Six projets ont été ciblés dont deux sont en cours d'instruction.

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) TOUJOURS ACTIF

Mauges Communauté a adopté le CRTE des Mauges en novembre 2021, fruit du travail de collaboration entre les collectivités et l'État en partenariat avec la Région, le Département et l'Agence de l'Eau.

En 2023, 15 dossiers ont été retenus au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) (1 100 000 €) et 6 dossiers au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DISL) (1 200 000 €).

// Construction d'un restaurant scolaire et d'une péri-scolaire à Beaupréau-en-Mauges // Réhabilitation et extension d'un complexe sportif à Chemillé-en-Anjou // Mise aux normes, adaptation aux besoins et rénovation des sanitaires d'une école à Mauges-sur-Loire...

SIGNATURE DU PACTE STRATEGIQUE REGIONAL ET DU NOUVEAU CONTRAT REGIONAL

La Région des Pays de la Loire a adopté en décembre 2022, une nouvelle politique territoriale pour la période 2023 – 2026. À ce titre, Mauges

Communauté a conclu un Pacte Stratégique Régional qui constitue l'outil de dialogue permanent entre la Région et le territoire. Ce pacte a permis, sur la base d'un diagnostic, de partager une vision commune des axes de développement et de définir des orientations et stratégies partagées pour les années à venir.

- > Réduire les consommations énergétiques des équipements et bâtiments publics
- > Agir en faveur d'une mobilité bas carbone : Améliorer les transports en commun et la mobilité douce : covoiturage, l'autopartage, le vélo
- > Développer une agriculture bas carbone et proposer une alimentation locale et de qualité
- > S'adapter au changement climatique
- > Compléter l'offre d'accompagnement aux créateurs, entrepreneurs, en leur mettant à disposition un lieu d'échanges et de collaboration et des moyens mutualisés
- > Former les salariés et les personnes en reconversion aux métiers actuels en forte demande sur le territoire et aux savoir-faire nouveaux
- > Développer et harmoniser l'offre de services sur le territoire pour couvrir les besoins des publics notamment des jeunes, de la petite enfance et des personnes âgées
- > Garantir un accès large aux services publics, aux sports, à la culture et aux loisirs
- > Développer les pratiques sportives et culturelles

En déclinaison de ce Pacte stratégique régional, Mauges Communauté a conclu un contrat Pays de la Loire 2026, qui prend le relais des Contrats Territoires Région (CTR). Ce nouveau contrat a pour vocation de soutenir les projets d'investissement des intercommunalités à travers un contrat court sur trois ans qui viendra accompagner les projets structurants autour des 3 priorités régionales que sont l'emploi et l'économie, la jeunesse et la transition écologique, avec une attention particulière sur la prise en compte des personnes en situation

de handicap dans les projets soutenus.

La dotation financière au titre du territoire est de 2 650 700€. 9 projets ont déjà été identifiés par le territoire qui pourraient mobiliser ce fonds.

// Reconstruction d'un restaurant scolaire et d'une périscolaire à Sèvremoine // Création d'un Pôle Enfance à Mauges-sur-Loire // Travaux de réhabilitation et d'extension d'une maison de l'enfance à Beaupréau-en-Mauges // Réhabilitation et restructuration de l'école Georges Brassens à Chemillé-en-Anjou // Extension d'un Pôle Enfance à Orée-d'Anjou // Aménagements de bibliothèques à Orée-d'Anjou // Travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti de la commune d'Orée d'Anjou // Projet de restructuration d'une école communale de Montrevault-sur-Èvre sur le volet rénovation énergétique // Aménagement de Synergie avec la réhabilitation d'un bâtiment en espace de formation à Montrevault-sur-Èvre

UN DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENT DES COMMUNES

Le département de Maine-et-Loire accompagne le développement des investissements portés par les communes, au regard de sa compétence de solidarité territoriale attribuée par la loi NOTRe. Les communes des Mauges bénéficient d'une dotation de 2 315 068 €.

30 projets ont déjà été retenus dans le cadre des premiers appels de fonds pour 1 200 000 € de subvention.

// Construction d'une médiathèque à Sèvremoine // Création de deux aires de jeux à Orée-d'Anjou // Construction d'un multi-accueil à Mauges-sur-Loire // Transfert et extension d'une bibliothèque à Chemillé-en-Anjou // Aménagement d'espaces publics à Montrevault-sur-Èvre...



CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



1^{RE}

saisine restituée



1/3

des membres
poursuivent leur mandat
au sein d'idéO Mauges



5

mois pour travailler
sur la 2^e saisine

UNE PREMIÈRE SAISINE SURPRENANTE

Après un démarrage fortement perturbé par la crise sanitaire, la saisine n'a pas forcément avancé au rythme souhaité par les participants. Début 2023, le contenu des propositions des membres du conseil était prêt... mais la question de la forme de la restitution s'est alors posée. Ce contenu a été produit grâce à des visites inspirantes, des séances de travail en intelligence collective, des méthodes de fiction et aussi un débat avec les élus en charge de la question.

L'enjeu était que cette restitution de saisine soit aussi originale que son cheminement. Les membres n'avaient pas forcément envie de produire un énième rapport qui finirait dans une armoire.

Grâce à la compétence graphique de l'animatrice, le conseil prospectif a opté pour des propositions dessinées et présentées aux élus de l'ensemble du territoire. À l'occasion d'une soirée - exposition, les membres eux-mêmes ont expliqué la teneur de leurs propositions à la soixantaine de participants, principalement élus du territoire. Ces propositions s'articulent autour de trois pistes d'action et de 3 fictions des déchets dans les Mauges.

Les pistes d'actions

- > La piste comportementale : éducation, information et suggestion de comportements vertueux
- > La piste citoyenne : étendre la prise de conscience et/ou inventer un modèle économique soutenable
- > Une charte d'engagement souhaitable de tous les acteurs du territoire (producteurs/ consommateurs et facilitateurs).

Trois fictions pour mettre en scène des pratiques encore discrètes dans la population

- > La réduction drastique de la consommation au profit d'expériences à vivre
- > La valorisation du déchet par l'art et le marché financier
- > L'incinération des déchets comme modèle énergétique dans les Mauges

L'intégralité de la saisine est consultable sur ideomauges.fr

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

Le bureau a piloté un travail d'identité visuelle. Les membres du conseil ont voté pour le nom idéÔ Mauges qui l'a remporté haut la main.

Dans idéÔ Mauges, il y a : idée !

C'est en effet, un laboratoire d'idées, où l'expression est libre, qui veut être une oreille pour écouter et des yeux pour observer. Facilitateur d'interactions positives et constructives entre les citoyens, les agents et les élus, idéÔ Mauges est un collectif dynamique, gage de confiance, sur lequel, la collectivité comme les habitants peuvent s'appuyer pour mieux éclairer les décisions publiques.

Dans idéÔ Mauges, il y a : idéaux...

Sa vision n'est pas à court terme, il est orienté vers l'avenir et anticipe déjà sur le futur. D'ailleurs, c'est la seule instance de ce type en France qui est clairement positionnée sur la prospective. Cette singularité l'autorise à voir autrement pour mieux se projeter et garder une longueur d'avance. **Surprendre, innover, oser, imaginer, faire bouger, mais aussi réfléchir, proposer et co-construire**, ce collectif participatif a les pieds solidement ancrés sur son territoire avec un regard tourné sur les dix prochaines années bien au-delà de l'horizon. Ici, on invente déjà les Mauges de demain !

idées + idéaux + territoire + avenir



idéo
mauges
CONSEIL PROSPECTIF TERRITORIAL



DÉJÀ 3 ANS, L'HEURE DU RENOUVELLEMENT...

En 2023, un tiers des membres du conseil prospectif a renouvelé son engagement dans les travaux. Le bureau s'est donc lancé dans le pilotage du renouvellement des membres. Une tournée des conseils municipaux a donc été réalisée pour faire connaître les besoins. Des tirages au sort aussi. 2024 verra l'effectif s'étoffer de nouvelles recrues.

Campagne de recrutement 2023
avec la nouvelle identité idéÔ Mauges



AMÉNAGEMENT

>> UN TERRITOIRE STRUCTURANT
SON MAILLAGE URBAIN

URBANISME

PLANIFICATION STRATÉGIQUE



1 250

personnes sensibilisées
à l'avenir des Mauges
lors de l'évènement
Changer d'ère Mauges 2050



29

temps de travail collectifs
organisés pour l'élaboration
des 1^{res} phases du SCoT



7

podcasts
« Pour vous
c'est quoi les Mauges ? »

Pour la planification stratégique, l'année 2023 a été marquée par la phase de diagnostic partagé de la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), le début du travail sur le projet stratégique (PAS) et le lancement de l'étude de stratégie foncière. Elle a également été l'occasion de travailler sur la sensibilisation des élus et du public face aux nouveaux enjeux de l'aménagement.

SENSIBILISER LES ÉLUS ET LE GRAND PUBLIC

Un travail de sensibilisation auprès des élus, des techniciens des communes et de Mauges communauté sur les enjeux de l'aménagement a été conduit pour accompagner l'évolution des pratiques en lien avec l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Cette sensibilisation a tout d'abord pris la forme de la conception d'un jeu sérieux sur plateau « Urba challenge », avec un prestataire en auto-entreprise TERROLUDIK. Organisé sur des sessions de 2h30 environ, le but était de faire jouer 5 équipes de façon simultanée les unes contre les autres pendant 1h15 puis de consacrer la seconde partie de la séance au debriefing pour comprendre les conséquences des choix effectués. Cet exercice a permis aux participants d'appréhender ces enjeux complexes avec une approche ludique et de comprendre plus facilement le bénéfice ou la répercussion négative de choix stratégiques, notamment au regard de la préservation de l'espace agricole et naturel.

La conception du jeu a été conduite en lien avec le prestataire, comme l'organisation de deux séances de test et la co-animation de sept séances de jeu dans chacune des communes et à Mauges communauté qui ont interpellé environ 115 acteurs décisionnels du territoire.

La sensibilisation a été également au cœur de l'évènement « Changer d'ère », consacré pour sa cinquième édition, à la thématique « Mauges 2050 ». Mobilisant différents services de Mauges communauté, cet évènement a invité les habitants à se projeter sur le thème de l'habitat et de la mobilité de demain, que ce soit via des nouvelles technologies ou au contraire, à l'appui de dispositifs low tech. Organisé sur deux jours, une cinquantaine d'élus ont été sensibilisés lors d'ateliers le vendredi et, le samedi, environ 1200 visiteurs ont profité d'activités ludiques (escape

game, réalité virtuelle...) mais aussi d'ateliers sur un temps plus long comme le Lab'O des futurs du CNAM, les fresques du climat et de la construction ou des stands présentant des expositions de matériaux bio sourcés.

L'organisation de cet évènement transversal a nécessité la tenue de 20 réunions de préparation, soit environ 40 heures, avec un budget global de 95 000 €.

Le pôle aménagement s'est également associé au service culture et patrimoine afin de solliciter le public sur sa vision du territoire de demain. Ainsi, un appel à participation intitulé « Pour vous, c'est quoi les Mauges ? » a permis de collecter des photos du territoire par ses habitants. Les clichés ont été associés au travail d'une journaliste en résidence pendant 6 mois sur le territoire qui a construit un ensemble de 7 capsules sonores racontant les Mauges dans *Les Cahiers des Mauges* qui a consacré une édition entière à ce travail.

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION SUR LE SCOT

En parallèle du travail de réflexion et de rédaction du SCoT, deux études sociologiques ont été conduites pour donner aux documents une portée « humaine » et réaliste face aux évolutions sociétales.

Ainsi, un travail a été conduit par idéO Mauges via une saisine sur les parcours de vie des habitants des Mauges. Étude qui doit être restituée lors du Forum SCoT de février 2024 afin de mettre en avant les concordances et les divergences entre les différents profils de maugeois.

Également, une étude a été réalisée sur le dernier trimestre 2023 par les étudiants de master 2 de l'Institut d'aménagement de l'université de Nantes (IGARUN) afin que des jeunes puissent interroger leurs pairs du territoire pour en connaître, de leur point de vue, les facteurs d'attractivité ou leurs motifs de départ et leur projection sur leur territoire à 2050. Ce travail a fait l'objet d'une séance de cadrage en comité politique en octobre 2023 pour aboutir à une restitution devant les élus en janvier 2024 puis un partage auprès des techniciens de Mauges communauté.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE À L'ÉTUDE

Au printemps 2023, Mauges communauté a lancé, en parallèle du SCoT, une étude de stratégie foncière. Un important travail technique en concertation avec le bureau d'études retenu (Auddicé, associé à Adéquation) a été réalisé avec les communes ainsi qu'une journée consacrée au service développement économique de Mauges communauté. Auddicé a mené des rencontres communales sur 6 demi-journées entre septembre et octobre 2023.

Cette étude doit être achevée à l'automne 2024 et devra permettre d'avoir des chiffres consolidés sur les consommations foncières, les gisements fonciers, des propositions d'aménagements stratégiques sur des sites identifiés par les communes.

Elle nourrit les travaux du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT et devrait permettre, en 2024, de constituer la base d'un observatoire foncier à l'échelle de Mauges communauté en lien avec le Service d'Information Géographique (SIG).

GOUVERNANCE PARTAGÉE POUR LE SCOT ET LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Les différents documents produits, les différentes études ont tous été travaillés lors des différentes instances mises en place, instances qui ont évolué en 2023 puisqu'un Bureau communautaire dédié au SCoT ont été programmés mensuellement afin de débattre des enjeux issus des ateliers avant d'être validés en COPIL. Ainsi, le service a animé ou coanimé avec les bureaux d'études 7 COTECH, 7 COPIL et 3 bureaux spécifiques, ainsi que des points hebdomadaires de groupes de travail ayant mobilisé de nombreux agents sur environ 35 heures.

4 réunions techniques ont également été organisées tout au long de l'année avec la DDT afin de partager l'avancée de la construction du projet de territoire.

LES TEMPS FORTS

Phase diagnostic du SCoT

Ateliers sur les enjeux agricoles les 3 février et 17 mars 2023 avec pour objectifs d'être à l'écoute d'acteurs du monde agricole et rural, être en phase avec les enjeux rencontrés sur le terrain, enrichir qualitativement le diagnostic agricole et identifier les enjeux liés au SCOT pour en nourrir les futures orientations.

Séminaire des élus le 12 avril 2023 pour réunir l'ensemble des élus des Mauges et partager les principaux enjeux du diagnostic puis travailler en sous-groupes autour de quatre thématiques.

Atelier paysages et patrimoine le 5 juillet 2023. Cet atelier a réuni une cinquantaine de participants : élus du territoire, techniciens des communes, acteurs associatifs associés à la démarche patrimoine conduite par Mauges communauté, acteurs institutionnels (architecte des bâtiments de France...). Ce travail collectif a permis d'identifier les richesses patrimoniales et paysagères des Mauges et d'envisager leur mise en valeur à travers des circuits touristiques à valoriser en lien avec la Loire à vélo notamment.

Ateliers avec les acteurs économiques le 4 octobre 2023. Il a été organisé au sein de l'entreprise LACROIX à Beaupréau. Cet atelier a réuni une vingtaine d'entreprises sur les 25 invitées et des élus du territoire afin d'échanger sur différentes thématiques en lien avec le développement économique du territoire : infrastructures, logements des salariés, attractivité du territoire, économie circulaire, innovations, réindustrialisation, formation, économie des ressources, mobilités, coopération avec les territoires voisins...

Le diagnostic a également été partagé aux personnes publiques associées (PPA) lors d'une réunion dédiée le 23 juin 2023.

Phase PAS du SCoT

Atelier sur l'eau le 10 novembre 2023. Cet atelier a rassemblé une cinquantaine de participants, élus, techniciens, organismes institutionnels, associations, syndicats de bassins versants, ou partenaires (VEOLIA, SAUR). Plusieurs sous-groupes ont pu contribuer à la réflexion sur 5 thématiques.

Ateliers sur les scénarios prospectifs

> sur une journée complète le 23 novembre 2023 à Synergie avec un groupe restreint d'élus (2 élus par commune) afin de définir, en amont, 4 scénarios prospectifs proposés pour le territoire par les bureaux d'études.

> avec les élus du territoire le 20 décembre 2023. 150 élus ont travaillé sur les 4 trajectoires potentielles. Les participants ont pu se projeter sur les différents scénarios et en faire émerger leurs priorités pour le territoire et ainsi construire une trame pour un 5^e scénario devant, à terme, devenir la trame du PAS.



Concertation et collaboration
comme principes fondamentaux
pour l'élaboration du SCoT

URBANISME

APPLICATION DU DROIT DES SOLS



69 %

des pétitionnaires
déposent leurs dossier
de façon dématérialisée



8 820

demandes d'autorisation
d'urbanisme instruites
soit une baisse de 3,2 %
par rapport à 2022
et un ratio de

404

dossiers par agent

UNE DÉMATÉRIALISATION EXEMPLAIRE

Suite à la loi dite ELAN, le service ADS de Mauges Communauté a mis en œuvre la dématérialisation des dépôts des autorisations d'urbanisme et leur instruction. Pour aller plus loin, elle a mis en œuvre une numérisation des dossiers encore déposés en format papier dans les communes. L'organisation mise en œuvre a attiré l'attention de l'état qui la citera en exemple pour d'autres collectivités moins avancées.

L'année 2023 a été l'occasion de finaliser la procédure de consultation des services de l'État sous forme dématérialisée (UDAP – contrôle de légalité). Le chantier de la dématérialisation se poursuit pour prendre en compte la lettre recommandée électronique, la signature électronique et l'archivage numérique.

CONSEILLER LES HABITANTS SUR LEURS DÉMARCHES

L'année 2023 a été marquée par l'organisation de permanences mensuelles avec l'Architecte des Bâtiments de France. L'objectif est d'accompagner les porteurs de projets concernés par des protections patrimoniales spécifiques. Au total 6 permanences ont été effectuées pour 24 programmés.

12 permanences de proximité ont été également assurées par les instructeurs du service au sein des 6 communes. L'objectif est d'assurer une réponse technique (faisabilité – alertes ...) sur les projets, en amont des dépôts officiels sur la plateforme dématérialisée.

Avec une moyenne de 530 appels par mois, de 41 rendez-vous physique et de 268 rendez-vous, l'accueil du public est une des priorités du service. Les pratiques de conseils et de traitement des dossiers ont beaucoup évolué depuis le COVID. Les instructeurs favorisent des rendez-vous en visio-conférence, qui semble convenir aux usagers en limitant leur déplacement parfois sur des précisions futiles de dossiers. Ainsi, le service limite l'usage du véhicule sur le territoire et contribue à optimiser le temps des pétitionnaires et des professionnels.

LES TEMPS FORTS

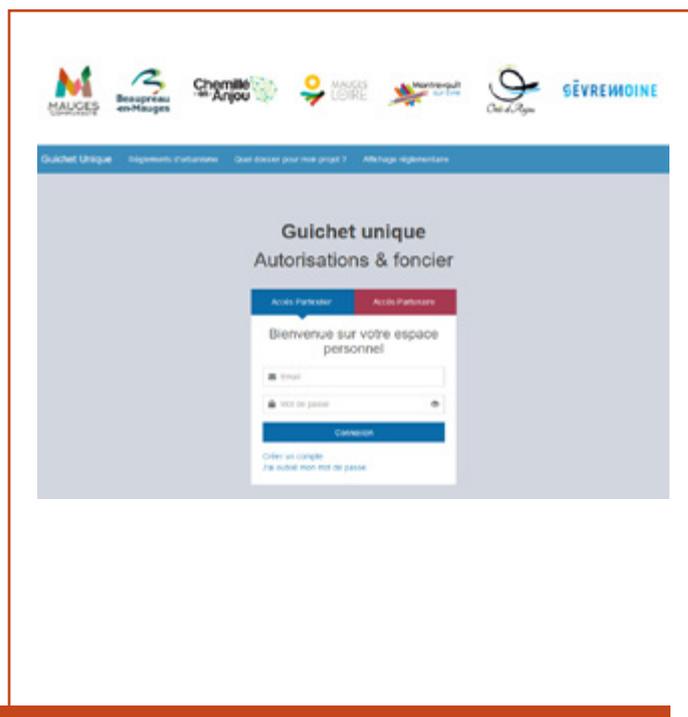
Janvier 2023 > Transfert de l'instruction des demandes de publicité et d'enseignes vers le service commun.

Mars 2023 > Bilan de la dématérialisation et échanges sur le fonctionnement du service commun.

Juin 2023 > Présentation de l'avancement de la signature électronique, de la certification de la lettre recommandée électronique et de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP).

Novembre 2023 > Bilan de l'année écoulée, prise en charge de l'instruction des enseignes et un bilan de l'utilisation du logiciel métier.

Tout au long de l'année > Formation et accompagnement de la nouvelle équipe pour instruire sereinement dans un cadre nouveau de dématérialisation



L'INSTRUCTION EN CHIFFRES

Nombre de dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	TOTAL
Certificat d'urbanisme - CUa	786	565	595	579	626	872	4023
Certificat d'urbanisme - CUb	50	31	46	37	81	70	315
Total Certificat d'urbanisme	836	596	641	616	707	942	4338
Déclaration préalable (DP)	602	614	426	528	526	625	3321
Permis d'aménager (PA)	3	14	4	10	3	6	40
Permis de construire (PC)	160	182	110	194	245	174	1065
(EN)	0	13	0	0	7	0	20
(PD)	6	10	5	6	5	4	36
TOTAL	1607	1429	1186	1354	1493	1751	8820

Nombre de dossiers dématérialisés de demandes d'autorisation d'urbanisme instruits	BEM	CEA	MSE	MSL	ODA	SEV	TOTAL
Certificat d'urbanisme - CUa	717	512	550	519	549	799	3646
Certificat d'urbanisme - CUb	28	18	31	26	41	40	184
Total Certificat d'urbanisme	745	530	581	545	590	839	3830
Déclaration préalable (DP)	279	320	247	284	254	254	1638
Permis d'aménager (PA)	3	8	4	10	4	7	36
Permis de construire (PC)	83	90	58	115	137	84	567
(EN)	0	1	0	0	0	1	1
(PD)	3	3	3	4	3	1	17
TOTAL	1113	952	893	958	988	1185	6089



+ 10 %
de fréquentation
à la Maison de l'Habitat
en 1 an



40
hébergeurs actifs
dans le dispositif
d'hébergement temporaire
chez l'habitant



129
logements sociaux
soutenus financièrement
pour leur construction

L'année 2023 a permis de poursuivre et d'intensifier la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat (PLH), véritable feuille de route des politiques de l'habitat portées par Mauges Communauté, tout en s'appuyant sur les travaux menés dans le cadre du bilan à mi-parcours pour lequel le bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CR2H) a émis un avis favorable le 27 juillet 2023.

PRÈS DE 4 000 CONTACTS À LA MAISON DE L'HABITAT

L'année 2023 est la deuxième année de fonctionnement de la Maison de l'Habitat, ouverte le 1^{er} janvier 2022, et qui constitue le guichet de référence sur tous les sujets qui gravitent autour de l'habitat et du logement. Labellisée Espace Conseil France Renov', cette Maison de l'Habitat enregistre près de 4 000 contacts en 2023, soit une augmentation de la fréquentation de + 10 % en un an, malgré une année marquée par une forte inflation des matériaux qui a pu limiter le nombre de projets d'amélioration de l'habitat engagé par les habitants des Mauges.

Les partenariats engagés avec l'ADIL, ALISEE, Soliha et ALTER Public se sont poursuivis afin de permettre d'accompagner, dans le cadre de permanences-conseils ou de visites techniques à domicile, de nombreux ménages engageant des travaux de rénovation énergétique, d'adaptation à la perte de mobilité, ou de travaux lourds dans des immeubles dégradés ou vacants.

La remise sur le marché de logements rénovés, sur des secteurs stratégiques, proches des commerces et services, et conventionnés avec l'Anah (loyers encadrés), répond aux enjeux de revitalisation des centres-bourgs des Mauges, axe de travail émergent de la révision en cours du SCoT. Fort du bilan du dispositif d'aides à l'amélioration de l'habitat sur la période 2020-2022 qui a permis de soutenir la rénovation de près de 900 logements dans les Mauges, les élus ont souhaité mettre en œuvre un nouveau dispositif d'aides sur la période 2023-2025. Doté de 2,4 millions d'euros de budget, ce nouveau dispositif ambitieux renforce encore le soutien des projets de rénovation globale. De nouvelles primes

ont été créées afin de favoriser les rénovations performantes : prime « matériaux biosourcés », prime « étiquette énergétique A et B après travaux », etc.

Plus de 20 animations ont été engagées par la Maison de l'Habitat en 2023 : petits déj' des professionnels de l'immobilier et du bâtiment, rencontres des centres sociaux du territoire, rendez-vous personnalisés avec le secteur bancaire, balades solaires avec les habitants, cycle de webinaires à destination du grand public, présence à la Fête de la Petite Angevine, à la Foire de Chemillé, à l'événement Changer d'Ère, etc.

UNE PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT RÉUNIE LE 12 AVRIL

Dans le cadre de la politique d'attribution des logements sociaux, Mauges Communauté est investie en sa qualité de « chef de file » depuis que l'Etat a confié aux EPCI ce rôle de coordinateur local. Aux côtés des communes et des bailleurs sociaux, Mauges Communauté a confié à un prestataire extérieur l'accompagnement à la mise en œuvre des différents outils et dispositifs de la politique intercommunale en faveur de l'attribution des logements locatifs publics.

Pour la première fois, une réunion de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) a été co-présidée par M. le Sous-Préfet de Cholet et M. le Président de Mauges Communauté aux côtés des membres des 3 collèges composant cette CIL. Quatre ateliers de travail partenariaux ont été organisés tout au long de l'année 2023 pour définir notamment le contenu de la convention intercommunale d'attribution (CIA) : objectifs de mixité sociale et d'équilibre territorial, ménages prioritaires dans les Mauges, modalités d'accès au logement du parc locatif public, rôle des bailleurs sociaux et des réservataires de logements sociaux, etc.

Cette politique d'attribution des logements sociaux doit être mise en relation avec les actions portées par Mauges Communauté auprès des bailleurs sociaux, afin de les encourager à produire plus de logements dans le parc locatif public. Depuis octobre 2023, Mauges Communauté s'engage dans la formalisation d'un contrat territorial en faveur du logement social, à la suite

des annonces effectuées par le ministre délégué au logement. Aux côtés de nombreux partenaires investis sur le champ du développement du parc locatif public, réunis le 6 décembre 2023, lors d'une réunion de travail, Mauges Communauté réaffirme son engagement en faveur de la production de nouveaux logements, la rénovation dans le parc existant et le renforcement de la mobilité dans le parc locatif public.

LE RENFORCEMENT DE L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE CHEZ L'HABITANT POUR LES JEUNES

L'Hébergement Temporaire chez l'Habitant (HTH) est un dispositif qui permet à un jeune de 15 à 30 ans en contrat temporaire (stage, alternance, saisonnier...) d'être logé par un habitant volontaire qui dispose d'une chambre disponible chez lui, en échange d'une contrepartie financière mesurée.

L'association Habitat Jeunes du Choletais propose à ce public, et aux entreprises une information sur le logement des jeunes, une offre en résidences Habitat Jeunes sur le Choletais et les Mauges, ainsi que de nombreux autres services. Dans le cadre de l'HTH, l'association assure l'aide à la recherche des jeunes et des hébergeurs, la mise en relation des deux parties et l'accompagnement durant la période d'hébergement. Une convention de partenariat a été approuvée par le Conseil communautaire le 31 mai 2023.

Les résultats obtenus depuis la signature de cette convention sont intéressants avec près de 40 hébergeurs désormais actifs sur le territoire, plus de 1 000 nuitées recensées en 2023, et des binômes de plus en plus nombreux constitués.





5 980

élèves transportés sur

905 000 km

et 140
circuits scolaires



150

voyageurs TAD

pour 9 625 réservations



Solidaire

37 500 km

parcourus par les bénévoles
du transport solidaire



80 000

covoiturages réalisés et

3 300

nouveaux covoitureurs

En 2023, tout en maintenant sa politique de transport des personnes, le service Mobilités Mooj ! consolide son orientation en direction des nouvelles mobilités. Le covoiturage au sein du territoire est développé et l'étude du schéma directeur cyclable est amorcée. Sur cette même période, en vue de la levée du versement mobilité, les élus et les représentants des entreprises conviennent des actions à décliner en priorité.

ENCOURAGER LES MOBILITÉS PARTAGÉES AVEC LE FINANCEMENT DU COVOITURAGE

Dans le cadre du plan mobilités, Mauges Communauté soutient le covoiturage. Pour inciter les actifs et les habitants de territoire, à compter du 1^{er} octobre 2023 et jusqu'au 30 septembre 2024, une convention a été signée avec les applications Karos et Klaxit/Blablacar Daily pour financer les trajets quotidien domicile-travail des plus de 18 ans. La convention permet d'assurer la gratuité du service pour le voyageur et d'indemniser le conducteur. Cette action a permis de lancer la pratique de covoiturage dans les Mauges avec une augmentation de +33 % et ainsi de limiter l'autosolisme et l'émission de gaz à effets de serre (440 tonnes de CO² économisés contre 169 en 2022). En 2023, se sont plus de 80 000 covoiturages qui ont été réalisés pour des distances moyennes de 28 km par trajet.

LE VERSEMENT MOBILITÉ INSTAURÉ

Conformément à son statut d'agglomération, Mauges Communauté a mis en œuvre en 2023 un « versement mobilité » sur son territoire. Cette contribution initialement prévue au 1^{er} juillet a fait l'objet d'une concertation fructueuse avec les représentants des entreprises. Un groupe de travail élus-entreprises s'est créé et a permis d'orienter les actions du plan de mobilité à prioriser. Une enquête a été réalisée auprès des salariés des Mauges afin de mieux connaître leurs pratiques et leurs besoins de déplacements. Au total 2 082 actifs ont répondu à l'enquête.

VERS UN SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE À L'ÉCHELLE DES MAUGES

Le plan vélo s'est étoffé en 2023 grâce à l'arrivée d'un chargé de mission au mois de juillet. Une étude a été menée pour élaborer le schéma directeur cyclable (SDC), avec pour objectif de définir à l'échelle de l'agglomération des liaisons majeures qui permettent de relier les communes entre elles et de connecter les Mauges à ses territoires voisins. Ce schéma reprend les itinéraires cyclables identifiés par le département et emporte deux dimensions ; les déplacements du quotidien et les déplacements pour le vélo tourisme. Les résultats de l'étude seront présentés fin 2024 et devraient permettre d'adopter le SDC début 2025.

L'UTILITÉ CONFIRMÉE DE LA LOCATION DE VAE

Le service de location de vélo à assistance électrique (VAE) a de nouveau montré son attractivité sur la période d'avril à octobre, avec 75 actifs louant pour une période de 3 à 6 mois. Ce sont plus de 30 000 km qui ont été effectués sur les trajets domicile-travail du quotidien. Un intérêt du grand public confirmé pour ce service puisqu'à l'issu des contrats de location, 1 personne sur 5 a déposé et bénéficié de l'aide financière pour l'acquisition d'un VAE.

En 2023, le service mobilités a ainsi validé 594 dossiers (100 € ou 350 € en fonction du type de vélo) pour un budget global de 62 400 €.



Le dispositif de location de VAE à destination des habitants est étoffé avec l'investissement dans **70 nouveaux VAE** qui viennent s'ajouter aux 56 déjà disponibles, soit une flotte de 126 VAE au total.

TRANSPORT SCOLAIRE : L'ACCENT SUR LA SÉCURITÉ

Lors de l'année scolaire 2023-2024, 5 980 élèves répartis sur 140 circuits, ont été transportés sur le territoire de Mauges Communauté. Cela représente 905 000 km réalisés sur le réseau rural et urbain. À la rentrée 2023, l'accent a été mis sur la sécurité avec le nécessaire port du gilet réfléchissant. 10 collèges ont sollicité le service mobilités afin d'effectuer une intervention prévention au sein de leur établissement. Ainsi, 43 classes, soit 1 293 élèves de 6^e, ont bénéficié de cette action.

UNE DEMANDE CROISSANTE DU TRANSPORT À LA DEMANDE ET DU TRANSPORT SOLIDAIRE

Le service de transport à la demande (TAD) dessert les communes déléguées de Montrevault-sur-Èvre et de Mauges-sur-Loire. Il a fait face en 2023 à des demandes de plus en plus nombreuses. Ainsi, 9 625 demandes de transport ont été validées, ce qui représente 37 500 kms parcourus.

Présent sur les communes de Sèvremoine, Orée-d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre, les demandes pour le service de transport solidaire sont également en constante augmentation. En 2023, les 16 conducteurs bénévoles ont réalisé 37 500 km, soit 10 000 km de plus que l'année précédente.

AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE



261 km
de réseaux d'eau
intégrés au SIG



66 285
connexions aux
150
cartes accessibles
dans le WEBSIG



4 800
utilisateurs du portail
Open Data

UNE DYNAMIQUE POSITIVE DU WEBSIG ET DE L'OPEN DATA

Le nombre de connexion au websig, la plateforme web du service d'information géographique (SIG), continue d'augmenter. 66 285 connexions ont été enregistrées en 2023, soit + 6 % par rapport à 2022 (62 381 connexions) effectuées par 587 utilisateurs dont 285 qui se sont connectés au moins 50 fois dans l'année. 40 cartes thématiques supplémentaires ont été intégrées en 2023. Cette augmentation continue est notamment liée à la montée en charge des données du Grand Cycle de l'Eau et à une augmentation générale des demandes et des besoins.

4 800 utilisateurs uniques se sont quant à eux connectés sur le portail Open Data de Mauges Communauté ou sur les cartes publiées via la plateforme, contre 1 400 en 2022, soit une augmentation de plus de 300 %.

UNE PRIORITÉ SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES SUR L'EAU

Intégration du passif des plans de recollement pour le GCE

Depuis 2023, au sein du service SIG, deux agents ont pour mission principale d'être en appui auprès du Grand cycle de l'eau pour l'intégration et le traitement de leurs données. Cette mission se traduit notamment par l'intégration du passif des plans de recollement, mais également des plans reçus au fil de l'eau soit environ 10 plans par mois. L'année dernière 424 plans dédiés au GCE ont été intégrés au SIG, pour un total de 261 km de réseaux. Le rythme de la numérisation laisse présager une fin d'intégration du passif à la fin de l'été 2024.

Expérimentation de vectorisation de plan de recollement

2023 marque le début d'une expérimentation de vectorisation des plans de recollement sur la commune de Mauges-sur-Loire. L'objectif a été de tester si la vectorisation des plans permettait d'améliorer de manière significative les connaissances et les données du réseau d'assainissement. Elle s'est déroulée en deux phases : numérisation puis vectorisation, pour un budget de 20 760 €. Les résultats de ce projet sur un peu moins de 10 % du territoire de Mauges Communauté devraient permettre d'avoir un résultat suffisamment probant pour valider ou non le procédé expérimental début 2024.



DÉVELOPPEMENT

>> UN TERRITOIRE COMPÉTITIF
ET INNOVANT



4,3 ha

de terrains vendus
en Zones d'Activités



52

entreprises du territoire
mobilisées pour transmettre
leur connaissance des métiers
et des savoir-faire



1^{ER}

EPCI labellisé 2 étoiles
Économie Circulaire
par l'ADEME

En 2023, Mauges Communauté a centré ses efforts sur l'accompagnement des entreprises avec pour priorités le soutien à la transition vers l'économie circulaire, le renforcement des échanges autour de la mobilité et l'animation économique locale. C'est dans cet esprit de dynamique de territoire que se sont poursuivis également les réflexions autour du marketing territorial. L'action proactive de la collectivité s'inscrit dans une logique de collaboration et d'innovation, visant à consolider les atouts locaux face aux mutations économiques nationales.

LE FONCIER ÉCONOMIQUE EN ÉVOLUTION PERMANENTE

Une dynamique continue des ventes et de l'aménagement des zones d'activité (ZA)

Mauges Communauté a vendu 14 parcelles en zones d'activités représentant au total 4,3 hectares.

- > Beaupréau-en-Mauges : 2 lots, soit 4 867 m²
- > Chemillé-en-Anjou : 3 lots, soit 6 830 m²
- > Mauges-sur-Loire : 3 lots, soit 6 034 m²
- > Montrevault-sur-Èvre : 1 lots, soit 7 127 m²
- > Orée-d'Anjou : 4 lots, soit 8 762 m²
- > Sèvremoine : 1 lots, soit 9 491 m²

6 zones ont continué d'être aménagées.

- > Val de Moine IV – autorisation de la zone d'aménagement concerté et démarrage des travaux.
- > Actipole Loire – autorisation de la zone d'aménagement concerté et démarrage des travaux.
- > ZI des 3 routes Ouest 2 - autorisation de la zone d'aménagement concerté.
- > Les Onchères – poursuite des études environnementales.
- > Les Couronnières - poursuite des études environnementale et choix du projet d'aménagement avec une déconnexion totale du réseau d'eaux pluviales.
- > La Courbière - St-Macaire-en-Mauges - lancement des études de requalification de la zone.

CESSIONS IMMOBILIÈRES

- ✓ Cession à la société STAO – ZA Val de Moine – Saint-Germain-sur-Moine – Sèvremoine
- ✓ Cession à l'entreprise INOVAL > 30 000 €
- ✓ Cession à l'entreprise AU FIL DU BOIS > 285 000 €
- ✓ Cession à l'entreprise CHARPENTE B2R > 100 000 €

UNE DYNAMISATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

L'énergie animation des réseaux d'entrepreneurs

- > Une reprise de l'association du CEMA à Sèvremoine avec la constitution d'un nouveau bureau.
- > Une trentaine de déjeuners avec les acteurs économiques des différentes communes.
- > Plusieurs soirées organisées à Orée d'Anjou et Montrevault-sur-Èvre qui ont rassemblé chacune entre 40 et 50 personnes.
- > Une dizaine conseils d'administration des clubs d'entreprises pour faciliter leur organisation (AECM, Èvre&Co, L'Oréenne, CEMA).

Un accompagnement individuel assidu des entrepreneurs

Mauges Communauté a poursuivi son action de soutien à la création et à la reprise d'entreprise artisanale, commerciale et de services par l'organisation d'évènements et de dispositif d'aide.

En partenariat avec la Région et l'Association Initiative Anjou, Mauges Communauté a accompagné 46 entreprises en 2023 par l'octroi de prêts d'honneur : 20 créations, 22 reprises et 4 développements d'entreprises. Le comité de prêt a pu se réunir à 9 reprises.

Mauges Communauté a également aidé 8 entreprises à déposer une demande d'aide régionale Pays de la Loire Commerce-Artisanat.

En collaboration avec la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises de Cholet, la

collectivité a organisé 5 matinées d'information à la création et à la reprise d'entreprises et 4 évènements dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre au mois d'octobre.

Une mobilisation intensifiée du réseau des animateurs commerce

En 2023, le réseau des animateurs commerce s'est renforcé avec la création et la gestion des réseaux sociaux KDôMauges en lien avec ôsez Mauges. Une rencontre tous les 15 jours est organisée en visio conférence afin d'échanger sur les sujets commerce et de prévoir les publications sur Facebook, Instagram et LinkedIn.

Une centaine de portraits de commerçants ont été diffusés en 2023 avec un temps fort sous forme de calendrier de l'avent lors des fêtes de fin d'année.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN PLEIN ESSOR

Des expérimentation sur la filière BTP et réemploi

Sur la filière BTP, Mauges Communauté a souhaité tester des premières opérations de dépose sélective afin de réemployer certains matériaux. La collectivité s'est donc associée à la matériauthèque Siléo afin d'identifier et de sélectionner plusieurs matériaux valorisables présents dans trois bâtiments prévus d'être déconstruits à Chemillé. L'étude a lieu en début d'année 2023 et l'opération a commencé à l'automne pour les premiers bâtiments.

La filière BTP et éco-construction mise en lumière à Changer d'Ère

Dans le cadre de la 5^e édition de Changer d'ère, Mauges Communauté a organisé une demi-journée destinée aux pros, en particulier pour les entreprises du BTP. Cette demi-journée du 17 novembre était notamment tournée vers l'éco-construction où les participants ont pu participer à la fresque de la construction puis un atelier avec Echobat (réseau de l'éco-construction) et enfin terminer la journée avec une conférence de Sylvain Grisot sur l'urbanisme circulaire. Ce programme a permis de sensibiliser aux enjeux environnementaux dans la construction et d'identifier les différentes solutions permettant d'engager une transition écologique dans la filière (matériaux biosourcés, densification, recyclage des bâtiments, etc.).

Urbanisme circulaire : optimiser le foncier

Dans le cadre de la gestion des zones d'activités économiques, Mauges Communauté a poursuivi sa démarche d'urbanisme circulaire, axe 5 du plan Économie Circulaire. L'application d'un cahier des charges plus stricte pour les projets d'implantation a été mis en œuvre avec l'étude systématique de tout projet d'implantation et de construction en zones d'activités. Avec l'objectif de la zéro artificialisation nette (ZAN) l'enjeu est d'optimiser le foncier en incitant les entreprises à réduire leur superficie en adaptant les aménagements. Les surfaces de vente sont ainsi modulées à chaque besoin et chaque projet.

Parallèlement, Mauges Communauté a engagé une réflexion pour revoir de manière globale l'aménagement de ses ZA. La collectivité s'attache à respecter les principes de la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP), prévoir les aménagements pour les liaisons douces ou encore étudier le potentiel de solarisation jusqu'à envisager la mise en œuvre de boucle d'auto-consommation collective à l'échelle de la ZA. Ces démarches s'appliquent sur les futures zones à aménager mais aussi pour les projets de requalification comme à la ZA La Courbière à St-Macaire-en-Mauges. Sur cette ZA, Mauges Communauté porte avec ALTER une vaste opération de requalification qui a pour but de repenser son aménagement afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales, améliorer le cadre de vie, faciliter les modes de déplacements doux et inciter les entreprises à la production d'énergie renouvelables. L'étude a démarré début 2023 avec une première réunion en mars avec les entreprises pour leur présenter le projet. La phase de diagnostic et les différents scénarios d'aménagements ont été réalisés au 2^e semestre. De nouvelles concertations sont prévues avec la commune et les acteurs économiques début 2024 pour un démarrage de travaux espéré en 2025.

L'animation en continu

L'axe majeur de la feuille de route du pôle développement est l'animation territoriale. Cette animation concerne notamment les actions fléchées dans le plan économie circulaire.

En 2023, plusieurs animations ont été réalisées pour mettre en relation et sensibiliser les acteurs économique du territoire : appel à projets, fresque économie circulaire (atelier collaboratif de 2h30), animation économie circulaire & réemploi avec visite de la matériauthèque et atelier Speed ressources, atelier de sensibilisation à l'économie circulaire en partenariat avec l'ADECC...

La Labellisation économie circulaire

Dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial signé avec l'ADEME en 2021, un audit a été réalisé pour évaluer l'avancée de Mauges Communauté dans sa politique économie circulaire et valider la 1^{re} phase du contrat. À la suite de cet audit réalisé au 1^{er} trimestre 2023, Mauges Communauté a officiellement reçu sa 2^e étoile Economie Circulaire. Mauges Communauté devient ainsi le 1^{er} EPCI de la région Pays de la Loire à être labellisé 2 étoiles dans le référentiel Économie Circulaire de l'ADEME.



Animer le territoire : faciliter, impulser, sensibiliser, mettre en réseau...

MONTÉE EN PUISSANCE SUR L'EMPLOI / FORMATION

Depuis mars 2020, les thématiques de l'emploi et de la formation ont intégré le pôle développement et le service économie. L'arrivée de Daphné Subileau en septembre 2022 en qualité de chargée de développement en binôme avec André Martin, conseiller délégué pour renforcer l'équipe a permis d'élaborer en 2023 une feuille de route Emploi / Formation et d'engager les premières actions pour le territoire.

Lancement de l'expérimentation ECL'OR



Un projet d'engagement collectif pour l'orientation des jeunes est lancé avec les 8 classes de 4^e des 2 collèges de Montrevault-sur-Èvre. Ce projet initialement expérimenté sur Pouzauges et Montaigu, permet de rapprocher les établissements scolaires du monde économique à travers des ateliers animés par des enseignants et des représentants d'entreprises.

12 entreprises sont engagées sur l'année 2023/2024 de tous secteurs d'activité (industrie, agriculture, santé, restauration collective, bâtiment...). 230 élèves sont concernés par cette démarche qui remet le jeune au centre

de son orientation à travers des ateliers d'éveil à la connaissance de soi et de découverte du monde professionnel.

Le projet va se développer en 2024/2025 à Orée-d'Anjou avec les deux établissements scolaires et à Mauges-sur-Loire avec le collège Jacques Cathelineau et la MFR de la Pommeraye.

Un Rendez-vous de l'emploi pour Mauges-sur-Loire et Orée-d'Anjou

33 entreprises de Mauges-sur-Loire et d'Orée-d'Anjou ont participé au Rendez-vous de l'emploi le 7 novembre à Saint-Florent-le-Vieil. 300 personnes sont venues majoritairement invitées par France Travail. Un taux de satisfaction relativement fort des entreprises et 32 % d'entre elles qui ont réussi à recruter grâce à cet événement. L'évènement sera reconduit sur 2024.



Emploi & tourisme à Mauges-sur-Loire

Face aux problématiques de recrutement du personnel saisonnier dans le tourisme, il a été expérimenté l'action « Visite ton job » avec des visites des postes proposés au sein des établissements. Au total 23 postes (cuisinier, agents d'accueil, agents de nettoyage...) étaient à pourvoir pour 10 entreprises (campings, restaurants ou sites touristiques). 29 personnes en recherche d'emploi se sont inscrites sur ces visites principalement par prescription des partenaires de l'emploi (centres sociaux, mission locale, France Travail...). C'est 6 entreprises qui ont réussi à recruter grâce à ce dispositif.

C'est quoi ton Métier ? 1^{re} édition

La première édition de « C'est quoi ton métier » s'est déroulée au mois de novembre. 52 entreprises du territoire ont ouvert leurs portes aux établissements scolaires pour faire découvrir leurs métiers. Ce dispositif a été possible grâce au financement des transports par Mauges Communauté. 13 établissements scolaires ont participé à cette édition et 1200 jeunes ont profité des visites. Une deuxième édition est prévue pour 2024.

Les Ressources Humaines mobilisées

À partir de juin 2023, 3 ateliers à destination des RH et des chefs d'entreprises du territoire ont été organisés sous le nom « Ateliers RH » : SOS recrutement que faire qd on a tout essayé, Manager la génération Z, comment rendre une offre d'emploi attractive. Ils ont réunis au total 37 entreprises. Ces ateliers thématiques répondent à une demande et permettent d'apporter une réflexion et un lieu d'échanges sur des problématiques communes que les entreprises peuvent partager dans un contexte de tension de recrutement. Les entreprises qui fréquentent ces ateliers sont de taille et de secteur d'activité diverses.

Le 7 décembre 2023 a également été organisé un événement partenarial avec les membres du CLEFOP (comités locaux Emploi Formation), le dispositif « les entreprises s'engagent » porté par le club FACE (faire face à la lutte contre l'exclusion). La soirée a réuni 158 personnes (partenaires de l'emploi, représentants d'organismes de formation et établissements scolaires, représentants employeurs) sur un format théâtre forum intitulé « un employé nommé désir ». Les objectifs étaient de sensibiliser les entreprises aux enjeux de la qualité de vie au travail, de l'intégration et de la fidélisation de leurs salariés, afin de limiter leurs difficultés de recrutement. C'était également d'organiser un temps de réseau entre les partenaires emploi et les entreprises du territoire.

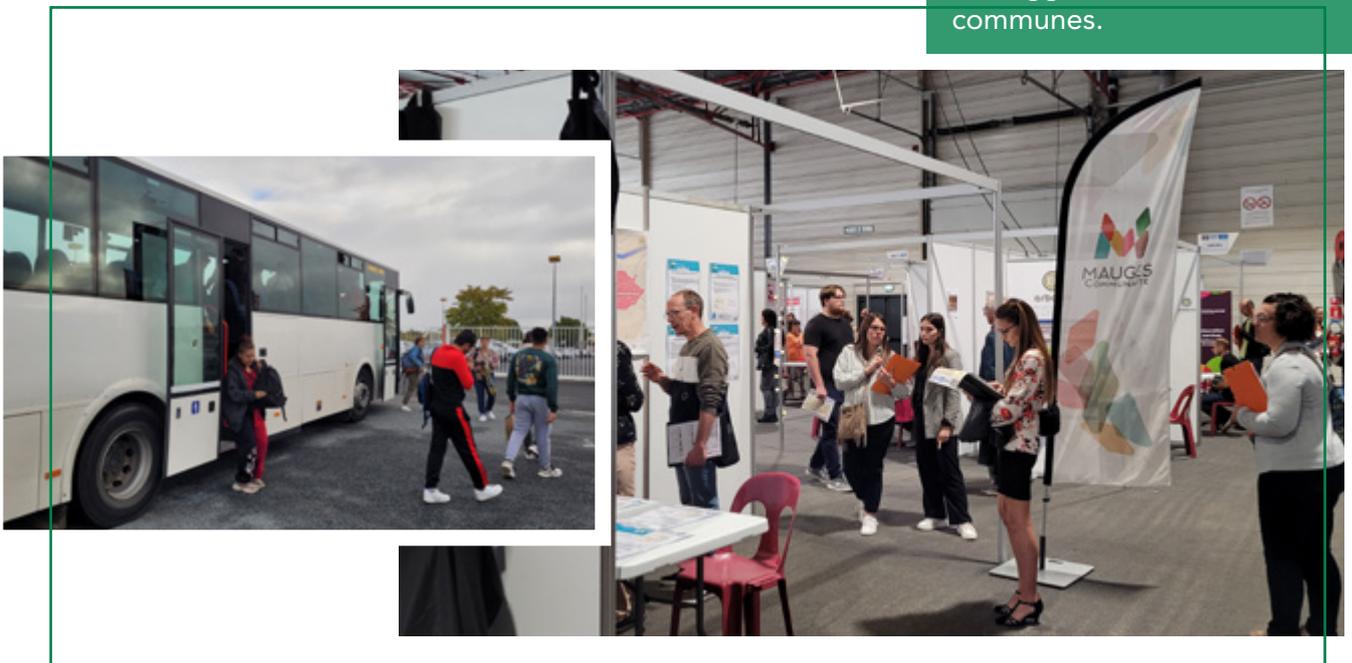
Mauges communauté participe également à d'autres actions en lien avec l'emploi et la formation conjointement avec d'autres partenaires : les journées pour l'emploi de Chemillé en Anjou, Chemillé on s'oriente...

Une collaboration active avec Cholet Agglomération

Les champs de l'emploi et de la formation dépassent les limites du territoire des Mauges. C'est pourquoi Mauges Communauté collabore avec Cholet Agglomération sur certaines actions au niveau du bassin d'emploi :

- > **La Maison de l'orientation** propose une permanence par mois sur Beaupréau, Chemillé et Saint-Florent-le-Vieil.
- > **Le Journal de l'orientation** vient relayer l'actualité de la Maison de l'orientation, mais également présenter des parcours de réussite. Trois journaux ont été distribués au cours de l'année 2023 directement auprès des établissements scolaires afin que les élèves puissent le partager avec leurs familles.
- > La co-organisation d'un **Forum pour l'emploi** au parc des exposition de la Meilleraie à Cholet le 29 septembre 2023 regroupant près de 130 entreprises dont une trentaine des Mauges. 3 000 personnes sont venues à ce forum dont 16 % d'habitants des Mauges. Pour cette édition, des navettes gratuites depuis Mauges Communauté ont été expérimentées afin de permettre d'acheminer le public jusqu'à la Meilleraie.

Co-organisation du **Forum pour l'Emploi** à Cholet avec l'investissement des services Ressources humaines de l'agglomération et des communes.





L'espace dédié à la formation à Synergie dessiné pour la réponse à l'appel à projet DEFFINOV et présenté sur site lors du lancement des travaux par Denis LeGall, délégué général des Compagnons du Devoir, partenaire du projet.

SYNERGIE : CONCRÉTISATION DU PROJET DEFFINOV

En 2022, Mauges Communauté a répondu à l'appel à projets DEFFINOV lancé par la DREETS en partenariat avec Make Ici et les Compagnons du Devoir. Au printemps 2023, la collectivité a été désignée lauréate. Les équipes ont engagé les démarches nécessaires pour lancer le projet : structurer et coordonner les travaux avec les partenaires ainsi qu'avec les différents services concernés.

Au début de l'été 2023, un consortium a été signé avec les organismes de formation associés. Simultanément, une étude des besoins fonctionnels du bâtiment a été initiée afin de préparer sa mise aux normes et son adaptation aux objectifs pédagogiques et opérationnels du projet.

Un travail a également été mené sur la question de l'hébergement des stagiaires en lien avec le service Habitat, dans le but de proposer, à terme, une solution d'accueil sur site pendant la durée des formations. Cette initiative répond à la nécessité d'assurer l'accessibilité du centre de formation à l'échelle régionale, compte tenu des enjeux de mobilité sur le territoire.

Le calendrier et le programme de formation a été élaboré avec les organismes partenaires. Les

premières formations dispensées seront un parcours autour du travail du bois, des matériaux souples et des outils numériques (fablab). Elles débuteront à la rentrée de septembre 2024 ou au premier trimestre 2025. Ce calendrier laisse le temps nécessaire à la collectivité pour réaliser les travaux réglementaires et d'amélioration du bâtiment, ainsi que pour finaliser les contenus et parcours de formation en adéquation avec les besoins identifiés sur le territoire. Afin de réaliser cette mission, un coordinateur dédié à la formation a été recruté pour une prise de poste au 1^{er} trimestre 2024.

Par ailleurs consciente des enjeux de développement et d'aménagement du site, la collectivité va lancer un appel d'offres pour solliciter l'accompagnement d'un programmiste. L'objectif est d'avoir plusieurs scénarios chiffres de développement et d'aménagement du site pour les années à venir.

L'année 2023 marque également le début de notre réflexion collective, avec nos partenaires et les entreprises résidentes à synergie, autour du showroom de l'économie circulaire. Notre objectif est de montrer ce que ce concept englobe et comment ce sujet est impactant dans notre quotidien.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION



250

personnes sensibilisées au manger local lors des animations du Marché aux Cucurbitacées



78

participants à la soirée *Transmission* pour favoriser les échanges entre porteurs de projets et futurs cédants



13

dossiers sélectionnés sur 22 reçus à l'appel à projet Agriculture & Climat pour un montant de

355 119 €

En 2023, Mauges Communauté a intensifié son engagement envers le monde agricole en diversifiant ses initiatives et collaborations. La sensibilisation à l'alimentation durable, la valorisation des circuits courts et l'implication des acteurs dans la transition climatique constituent les piliers de son action en faveur d'une agriculture locale et résiliente.

UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE POUR AGIR

Le partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour l'aménagement du foncier agricole du territoire a été renouvelé en 2023. L'observatoire du foncier agricole a été mis à jour avec les communes de Beaupréau-en-Mauges et Sèvremoine. Cet outil est précieux pour connaître les évolutions du foncier agricole du territoire et mettre en œuvre une stratégie foncière agricole.

LE SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET LA VALORISATION DU LOCAL

Plan alimentaire territorial (PAT) : des partenariats renouvelés

Les partenariats pour l'animation du PAT, ont été renouvelés avec le CPIE Loire Anjou et la Chambre d'Agriculture pour la mise en œuvre d'actions concrètes, ciblées sur la sensibilisation du grand public au manger local, durable et sain, l'accompagnement de la restauration collective dans l'atteinte des objectifs de la Loi EGALIM ainsi que l'optimisation de la logistique des producteurs du territoire.

Accompagner la restauration collective vers plus de produits locaux

Les restaurants collectifs publics sont accompagnés tout au long de l'année dans le développement de leur approvisionnement en produits locaux. Une base de données des producteurs locaux qui travaillent avec la restauration collective a été créée. Elle est enrichie au gré des différentes rencontres avec pour objectif est de pouvoir construire en 2024 un guide des producteurs pour les restaurants collectifs des Mauges. Les établis-

sements privés ont également été sollicités afin d'augmenter le nombre de partenariats entre leur restaurant collectif et les producteurs locaux.

Sensibiliser le grand public

La 2^e édition des Semaines de l'Alimentation dans les Mauges ont eu lieu du 7 au 17 octobre 2023 sur le thème de la saisonnalité. Cet événement sensibilise le grand public aux enjeux du manger local, durable et sain, avec l'organisation de plusieurs actions, portées par les structures du territoire (centres sociaux, AMAP, communes...) tout au long de la semaine : ciné-débat, ateliers de cuisine, animations... Cette semaine s'est clôturée avec une présence du PAT à un événement phare du territoire : la Fête des Cucurbitacées à Roussay / Sèvremoine. Plusieurs jeux et animations, à destination des petits et des grands, ont permis de sensibiliser les familles aux enjeux d'une alimentation durable.

Vers une plateforme logistique de produits locaux

L'étude d'une plateforme alimentaire de produits locaux à destination de la restauration collective se poursuit. Une étude de faisabilité a été réalisée par le bureau d'étude CERESCO. L'objectif est de dimensionner une plateforme de commercialisation de produits locaux en partant des besoins des clients potentiels du territoire. Plusieurs scénarii de développement de la plateforme ont été étudiés, avec la participation des producteurs du territoire pour aboutir sur le choix d'un scénario, ensuite approfondi avec l'élaboration d'un modèle économique et logistique. Cette étude va se poursuivre avec le recrutement d'un chargé de développement.

ACCOMPAGNER À LA TRANSMISSION

Le plan d'actions du dispositif régional Territoire Pilote Transmission se poursuit. Le Groupe d'Appui Local Collaboratif a travaillé sur l'élaboration d'un livret d'accueil à destination des porteurs de projet agricole, mis en ligne à l'été 2023. Ce livret réunit toutes les informations nécessaires à un porteur de projet souhaitant s'installer sur le territoire.

Un événement réunissant les futurs cédants et les porteurs de projet, organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, et dans le cadre des Folles Journées pour Entreprendre, a permis d'organiser un temps convivial autour d'une table ronde mettant en avant les témoignages de femmes agricultrices et leur parcours d'installation. Cette soirée a réuni 78 participants, favorisant l'interconnaissance entre porteurs de projet et cédants.

L'association Vivre au Pays et le GABB Anjou ont également réalisé 2 Cafés transmission, 2 accompagnements personnalisés de futurs cédants ainsi qu'une visite de ferme à transmettre. Un nouveau partenariat avec la CIAP 49 a été concrétisé pour organiser des actions d'accompagnement des porteurs de projets.

FAVORISER LE MAINTIEN DU BOCAGE ET DE LA FILIÈRE BOIS ENERGIE

Le bocage est un élément important du paysage et de l'agriculture du territoire des Mauges. Il existe actuellement une diversité d'acteurs composant la filière bois du territoire, en lien avec la production d'énergie. Mauges Communauté a lancé la réalisation d'un diagnostic, partagé avec les communes, des acteurs de la filière bois énergie du territoire, pour proposer un plan d'actions porté par l'agglomération.

UN APPEL À PROJETS CLIMAT-AGRICULTURE

Un appel à projets portant sur la thématique agriculture et climat a été lancé en avril 2022 dans le but d'accompagner l'agriculture dans sa transition vers des systèmes d'exploitation plus sobres en énergie et moins émetteurs de gaz à effet de serre, d'anticiper les aléas liés aux changements climatiques, mais aussi de maintenir et développer le stockage de carbone, notamment par les haies bocagères, l'agroforesterie et les prairies. Il s'agit de soutenir des initiatives portées par les associations, instituts techniques agricoles ou les chambres consulaires. L'objectif est de mobiliser les acteurs du territoire dans l'accompagnement de la filière agricole, autour des enjeux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'adaptation au changement climatique et de stockage de carbone.

L'AGRICULTURE DES MAUGES RAYONNE

Une journée sur l'Agriculture des Mauges a été organisée avec la présence du sous-préfet, des députés et des élus des Mauges. Les productions locales et la diversité de l'agriculture ont été mises en lumière avec la visite de 4 entreprises. Les élus de Nantes Métropole sont également venus en visite lors d'une journée « L'élevage dans les Mauges » pour échanger autour des coopérations possibles entre les deux territoires, notamment au niveau du projet plateforme.



TOURISME



59

entreprises engagées
dans le tourisme d'affaires



330 967

visites
sur osezmauges.fr



94

entreprises ouvrent leur porte
au public pour
C'est quoi ton entreprise ?



421

commerces locaux adhèrent
à KDôMauges

Pour cette 5^e année d'activité, la SPL a marqué un point d'étape avec la signature d'un nouveau contrat de prestation de service 2023-2027. Le développement du territoire, en accord avec les schémas stratégiques des collectivités, prendra ainsi de plus en plus de place au profit des communes et de Mauges Communauté, à côté des actions principales de promotion et d'attractivité.

PROGRESSION ET NOTIORIÉTÉ POUR L'OFFRE « ÉVÉNEMENTS PRO »

59 offres partenaires constituent la vitrine du tourisme d'affaires et des cadeaux d'entreprises. Le jeudi 9 février 2023, une rencontre s'est tenue avec l'ensemble des prestataires partenaires engagés dans notre réseau en 2022 et 2023. Ces mêmes prestataires ont été conviés au lancement de saison d'Ôsez Mauges, événement annuel réunissant pour la première fois les partenaires Loisirs et Affaires.

Au cours de l'année 2023, plus de 1 500 structures ont été prospectées lors de diverses actions menées pour faire connaître et renforcer le positionnement d'Ôsez Mauges sur le Tourisme d'affaires et installer une relation Ôsez Mauges affaires - entreprises. Un effort a été porté auprès des entreprises des Mauges qui manifestent un intérêt particulier pour cette démarche, et bien sûr en assurant une présence sur les territoires de proximité. Cela a permis de traduire concrètement des actions avec des entreprises pour leurs projets : événements, billetterie, cadeaux d'entreprises, chèques KDôMauges.

Des supports de communication (manuel, newsletter, rubrique web...) ont été créés pour faciliter le travail de prospection et la participation active aux salons. Toutes ces actions ont permis la progression du chiffre d'affaires d'Évènement pro de 33 % en 2023.

UNE SAISON TOURISTIQUE CONTRASTÉE

L'année 2023 a été marquée par un engouement fort des sites culturels : visites, balade découverte des villages notamment la Petite Cité de Caractère de St Florent-le-Vieil. Le nombre total de demandes a toutefois baissé de 9 % après une année 2022 à +30 %.

ENVOLÉE DE PERFORMANCE POUR LA 1^{RE} VITRINE DU TERRITOIRE : OSEZMAUGES.FR

La promotion numérique occupe une place prépondérante dans la promotion du territoire. Le site web, incontournable, est la 1^{re} vitrine du territoire. Les réseaux sociaux, quant à eux, nécessitent une attention continue pour offrir aux communautés des contenus renouvelés et attractifs. Les chiffres de fréquentation du site web ont explosé avec + 43 % de hausse des visites par rapport à 2022.

La page Facebook a gagné 610 abonnés en un an pour une communauté de 9 690 abonnés. Une progression stable par rapport à l'année précédente.

Une progression en hausse pour le compte Instagram qui a gagné 592 nouveaux followers un an, soit une communauté de 2 567 abonnés.

Le réseau LinkedIn enregistre 592 relations en plus en 2023 pour 2 861 relations au total. Les interactions sont en progression avec une cible qui devient plus nantaise qu'Angevine.

Enfin le réseau X compte 474 abonnés en 2023. C'est un média très intéressant pour la presse avec de nombreuses publications repostées.

2023 a été l'année des collaborations entre territoires sur les réseaux sociaux afin donner plus de visibilité aux Mauges. Il en a découlé des publications avec Anjou Tourisme sur le thème du kayak sur la Loire et l'Evre (+de 86 000 vues) ainsi qu'avec l'Office de Tourisme du Pays de Mortagne avec un post sur une randonnée entre Tiffauges et Torfou.

DE NOUVELLES ÉDITIONS RANDONNÉES ET IDÉES CADEAUX

Une nouvelle carte communale de randonnée a vu le jour, celle de Montrevault-sur-Evre, réalisée en partenariat avec la Commune. Deux autres plans de balade ont également été réalisés : Chemillé et Montrevault. Ces nouvelles éditions ajoutent à la collection de cartes de randonnée couvrant bientôt la totalité des Mauges.

Pensée pour promouvoir les prestataires du territoire et booster les ventes en ligne sur osezmauges.fr, une nouvelle édition a vu le jour : le catalogue cadeaux. Lancé en novembre 2023 et imprimé en 5 000 exemplaires, il a pour but de répondre à la demande de clients qui souhaitent, à tout moment de l'année (et plus particulièrement durant les fêtes de fin d'année, fêtes des pères, mères, etc.), offrir des bons cadeaux à leurs proches. L'édition 2023-24 compte 18 offres.



UN PACK CULTURE POUR CRÉER DU LIEN AVEC LES ORGANISATEURS D'ÉVÉNÈMENTS

Riche de plus d'une dizaine de festivals musicaux et spectacles sons et lumières avec une notoriété qui n'est plus à faire ou montante, le territoire des Mauges dispose d'une belle opportunité pour faire parler de lui. Un nouveau pack culture a été proposé. Il permet aux organisateurs de bénéficier d'un ensemble d'actions de communication communes et une offre d'accompagnement sur-mesure proposée par les équipes d'Ôsez Mauges. Si le pack culture n'a séduit qu'un festival en 2023, Du foin dans les Granges, ce partenariat a été positif avec une co organisation d'un lancement presse pour l'évènement et la souscription à plusieurs périodes de diffusion.

LANCEMENT DE LA CARTE PRÔ'MAUGES

Contraction de Professionnel, Promotion et Mauges, la carte prÔ'Mauges, dont la dynamique a été lancée par les membres du Comité Technique Ôsez Mauges, a été pensée par et pour les professionnels du tourisme. Nominative, elle donne un accès gratuit ou préférentiel aux établissements touristiques de Mauges Communauté partenaires de l'opération.

En découvrant et testant les activités proposées par les établissements partenaires, le porteur de la carte s'ancre dans une démarche d'ambassadeur en disposant d'une meilleure connaissance de l'offre touristique du territoire. Ils contribuent alors à la qualité de l'accueil et des renseignements donnés auprès des habitants et touristes des Mauges.

LE DÉVELOPPEMENT DE L'INGENIERIE TOURISTIQUE

Nouvelle mission de la SPL au service de la stratégie des territoires (communes et agglomération), elle s'est concrétisée par le recrutement d'un chargé d'ingénierie touristique.

L'étude principale pour 2023 a été la valorisation du patrimoine végétal, commande de Mauges Communauté suite à l'appel à projet national slow tourisme pour lequel le seul projet lauréat régional a été un site des Mauges, le Château de La Tourlandry. Ce dernier a notamment présenté un projet de territoire, soutenu par l'État dans le cadre de France Relance.

D'autres thématiques : route équestre, tourisme fluvial, sont travaillées pour l'horizon 2024.

« KDÔMAUGES » UN EXEMPLE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Après le succès en 2020 et 2021 dans un contexte de volonté forte de soutien aux commerces locaux, les ventes 2022 et 2023 se stabilisent autour de 100 000 €. 421 commerces sont affiliés. Les chèques non consommés du millésime 2021 constituent un produit exceptionnel de 17 020 € imputés sur l'exercice comptable 2023. Cette somme a permis la réalisation d'un vaste plan de communication mené par les chargés de commerce des communes et de Mauges Communauté.

DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF « MON CÔFFRET DES MAUGES »

68 producteurs et 21 distributeurs locaux sont engagés à travers une charte de qualité. En 2023, 800 packagings ont été vendus dont 343 via le service Événements Pro. « Mon cÔffret des Mauges » contribue à définir l'identité des Mauges à travers la qualité des produits qui y sont représentés.



Un nouveau record de fréquentation pour C'est quoi ton entreprises ? avec 3 357 visiteurs.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Avec une équipe renforcée de 2 postes au cours de l'année 2023, la SEM Mauges Énergies donne à Mauges communauté et au territoire un coup d'accélérateur sur le développement des énergies renouvelables.

LA PREMIÈRE STATION BIOGNV DES MAUGES INAUGURÉE

La première station BioGNV des Mauges a été inaugurée le 4 mai 2023 à La Pommeraye / Mauges-sur-Loire et distribuera le biogaz produit par les unités de méthanisation du territoire, afin d'alimenter divers usages : industriels, domestiques, transports. Cette initiative portée par Mauges BioGNV permet de décarboner le transport avec une ressource locale disponible dans les Mauges.

La station BioGNV est implantée dans la zone industrielle du Tranchet, à La Pommeraye / Mauges-sur-Loire. Un choix justifié par une concentration de transporteurs localement et par sa situation par rapport aux itinéraires de transport routier. La carte de fréquentation routière montre que la D15 (reliant la D723 Angers-Nantes à Bourgneuf-en-Mauges) est fréquentée quotidiennement par plus de 3 600 véhicules dont 9 % de poids lourds.

Cette implantation s'inscrit dans la dorsale biogazière construite sur le territoire des Mauges, de Trémentines à Saint-Florent-le-Vieil avec une extension vers La Pommeraye. La station permettra l'avitaillement d'une trentaine de poids lourds par jour.

DES ZONES D'ACCÉLÉRATION ENR

La loi APER du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, permet aux communes de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR), là où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter. Mauges communauté a participé avec le SIEML, les communes et Mauges Énergies à la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire. Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables. Les communes peuvent ainsi personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables. Après délibération, une concertation publique a été organisée au dernier trimestre 2023.



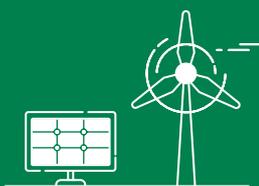
428 T

de potentiel GNV
consommé par an
sur la station BioGNV
de Mauges-sur-Loire



12 MWc

de potentiel évalués
sur 85 sites
(parkings et terrains sportifs)
sur le patrimoine public



24 %

des besoins énergétiques
du territoire couverts
par la production d'EnR

UN POTENTIEL ÉOLIEN TOUJOURS PRÉSENT

Deux sites éoliens potentiels identifiés

L'année 2023 a été l'occasion de poursuivre des discussions déjà engagées avec deux partenaires en vue d'intégrer des citoyens dans ces discussions et d'engager un dialogue avec les communes concernées. Le premier projet au développement 100 % territorial qui a reçu un avis défavorable de la commune en 2022 s'est poursuivi en 2023 suite à la délibération sur les zones d'accélération ENR.

La SEM a mené tout au long de l'année 2023 des actions de sensibilisations pour faire émerger des collectifs citoyens autour des énergies renouvelables citoyennes prêt à participer au portage de projet.

Des actions pour le renouvellement de parcs éoliens existants

Afin d'investir dans l'exploitation actuelle de deux parcs existants privés et participer au développement de leur renouvellement à l'horizon 5 à 10 ans, des négociations et échanges ont été organisés avec le propriétaire.

Une démarche territoriale a été amorcée avec une structure citoyenne pour chaque parc associé aux négociations aux côtés d'ENERCOOP.

Le Parc Éolien du Fief-Sauvin en cours de développement

Le développement du projet de parc éolien du Fief-Sauvin à Montrevault-sur-Èvre a suivi son cours en 2023, avec les discussions pour l'entrée de Mauges Énergies et des citoyens au capital, sous l'égide de l'association Vents d'Èvre, en phase de financement du projet, à l'horizon du quatrième trimestre 2023.

Compte tenu de la stratégie territoriale de gouvernance partagée et équilibrée dans les projets ENR, le projet s'est poursuivi entre la société Valorem et les citoyens pour l'aspect financement du projet avec un soutien technique de la collectivité et de la SEM Mauges Énergies.

Le projet s'est poursuivi avec une vente du projet de Valorem aux citoyens avec un soutien technique de la collectivité et de la SEM Mauges Énergie.

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN PLEIN ESSOR

Du photovoltaïque sur les bâtiments communaux

Mauges Énergies a commencé à développer des toitures photovoltaïques sur des bâtiments communaux ou des bâtiments en lien avec les compétences de Mauges Communauté. Deux des trois projets étudiés en 2022 ont été retenus dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) par la commune de Sèvremoine.

- > Installation et mise en service en juillet 2023 d'une centrale de 90 KWc sur le centre technique Est de Saint-André-de-la-Marche à Sèvremoine.
- > Études sur le futur pôle santé de Saint-Macaire-en-Mauges à Sèvremoine.

Identifier le potentiel des espaces publics

Afin d'exploiter le potentiel photovoltaïque du territoire et d'atteindre les objectifs ambitieux de multiplier par trois la production d'électricité photovoltaïque à l'horizon 2030, Mauges Énergies a lancé deux études :

- > évaluer le potentiel d'installation d'ombrières sur les parkings des zones d'activités du territoire ;
- > identifier le potentiel de solarisation des toitures du patrimoine des communes, des toitures, des parkings et des terrains de sport.

Elles ont permis d'identifier d'un gisement de plusieurs dizaines de MWc sur les différents espaces publics de Mauges Communauté et des communes (bâtiments et ombrières de parkings) et un potentiel de 15 MWc pour les ombrières en zones d'activités économiques.

Mauges Énergies a continué les échanges techniques avec les communes en 2023 pour préciser et définir des premières grappes de projets (en priorité sur les espaces artificialisés pour des ombrières). Ces projets feront l'objet d'un appel à manifestation d'intérêt de Mauges Communauté et des 6 communes en 2024 pour un potentiel de près de 13 MWc et plus de 80 projets d'ombrières.

Mauges Énergies a également mobilisé les acteurs économiques et les entreprises afin d'animer sur le territoire :

- > la mise en oeuvre de boucles d'autoconsommation collective autour de 5 projets ;
- > l'acculturation et la mobilisation des entreprises pour la diversification de leurs sources d'approvisionnement énergétiques avec des projets ENR.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ANIMATION TERRITORIALE

Au mois de mai 2023, les élus et agents de cinq communes nouvelles et de l'intercommunalité ont reçu officiellement des mains de l'ADEME, 2 étoiles au label « Climat - Air - Énergie » pour cette troisième année de mise en oeuvre du Plan climat air-énergie (PCAET). Parmi les 38 actions de ce plan sur 6 ans, 32 actions sont désormais engagées.

LE PCAET, UN OUTIL TRANSVERSAL QUI GUIDE LA COLLECTIVITÉ DANS L'ENSEMBLE DE SES ACTIONS

Le Plan Climat Air Énergie Territorial opérationnel depuis novembre 2020, oriente la stratégie de Mauges Communauté en matière de transition écologique. Il constitue la feuille de route globale et peut être complété dans le cadre d'autres plans (plan économique circulaire, plan alimentaire territorial, plan de prévention des déchets, mobilités douces).

On retrouve ainsi des actions du PCAET portés dans d'autres parties de ce rapport.

Sur les 38 actions déclinées dans 7 axes thématiques, 32 actions sont désormais engagées. On peut citer par exemple : la Maison de l'Habitat, la campagne Radon pour l'amélioration de la qualité de l'air, Le financement des trajets des salariés en covoiturage, la location de vélos électriques, le tiers-lieu Synergie sur l'économie circulaire, le parcours Mission Change proposé aux entreprises sur la décarbonation, CarbÔmauges, la création de la SEM Mauges Énergies, les partenariats avec les associations sur les énergie renouvelables, les appels à projet Transition Ecologique et Agriculture ou le festival Changer d'ère.

LES MAUGES LABELLISÉES AUX ASSISES EUROPÉENNES DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En mai dernier, les élus et agents de 5 communes nouvelles et de l'intercommunalité ont reçu officiellement des mains de l'ADEME, 2 étoiles au label « Climat - Air - Énergie ». Les élus et agents concernés s'étaient



32

actions du PCAET
engagées



1 200

participants
à Changer d'Ère #5



372 840 €

de financement
pour les initiatives locales
dans le cadre
de l'appel à projets
« Transition écologique »

déplacés à Bordeaux, lors de la 24e édition des assises européennes de l'énergie. Ce label est une démarche d'amélioration continue, évaluée grâce à un nombre d'étoiles allant de 1 à 5. Pour l'obtenir, les communes et l'intercommunalité ont appliqué une méthodologie rigoureuse et organisé un certain nombre de mesures pour réduire leurs émissions. Depuis novembre 2021, les collectivités étaient accompagnées d'un conseiller extérieur pour atteindre cet objectif. Ces deux étoiles traduisent l'engagement des communes et de Mauges Communauté dans la transition écologique et viennent compléter un PCAET ambitieux. Le renouvellement municipal à Orée d'Anjou a fait glisser le calendrier, la commune sollicitera la labellisation 2 étoiles dès le début d'année 2024.



CRÉATION DE L'IDENTITÉ ÔSONS L'ÉNERGIE POSITIVE !

Pour mettre la transition énergétique au cœur du fonctionnement des collectivités, l'identité collective Ôsons l'énergie positive ! a été créée. Elle s'inscrit pour la démarche Territoire Engagé pour la Transition Écologique des Mauges. Le bloc-marque se veut dynamique, positif et solaire. Il signe l'ensemble des supports de communication sur les actions portées par les collectivités touchant de près ou de loin aux enjeux climatiques. Le signe, la lettre Ô, renforce le lien à la marque de territoire « Ôsez Mauges ».



UNE PARTICIPATION ACTIVE AUX RÉSEAUX NATIONAUX

L'adhésion à Air Pays de la Loire

Mauges Communauté a officialisé en janvier 2023 son adhésion à l'association Air Pays de la Loire. Celle-ci est agréée par le Ministère de la Transition écologique et participe à la surveillance de la qualité de l'air de la région des Pays de la Loire. L'adhésion permet ainsi de bénéficier d'un accompagnement et d'une expertise personnalisée. L'association propose également des formations, des ateliers de sensibilisation et des analyses détaillées du territoire sur les thématiques climat air énergie. Cette action répond ainsi aux objectifs du contrat local de santé et du plan climat.

L'engagement dans la gouvernance du GIEC Pays de la Loire

En octobre 2020, la Région Pays de la Loire avait lancé une étude pour évaluer les impacts du changement climatique sur son territoire et a décidé la création d'un Groupe interdisciplinaire d'experts sur le changement climatique en Pays de la Loire. La Région a proposé l'ouverture de la gouvernance du GIEC aux collectivités pour que chacune puisse s'investir financièrement et donner les moyens aux experts de poursuivre leur travail.

Dans ce sens, Mauges Communauté a validé cette année, sa participation au GIEC Pays de la Loire pour 2024, à hauteur de 5 000 €. Ce partenariat permettra la présentation du rapport et les préconisations aux élus et agents du territoire. Les experts impliqués dans la rédaction du rapport pourront proposer leur analyse sur des thématiques ciblées (grand cycle de l'eau, agriculture, SCoT) ou accompagner la création d'un observatoire local du changement climatique.

TEPOS, RECIT et AMORCE

Mauges Communauté participe chaque année, à divers réseaux sur la transition écologique et énergétique. En y prenant part, la collectivité bénéficie d'un cadre de partage d'expériences et de débats enrichissants. Mauges communauté a la possibilité de créer des liens avec des acteurs et collectivités experts dans certains domaines et qui partagent leurs connaissances et compétences. L'intercommunalité affiche également son ambition quant à ses objectifs de réduction des émissions.

UN SÉMINAIRE POUR COOPÉRER AUTOUR DE LA DÉMARCHE « TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

En juin 2023, Mauges Communauté et les 6 communes ont proposé aux élus, agents des collectivités, un séminaire sur la démarche Territoire Engagé Transition Écologique. Le directeur régional de l'ADEME Pays de la Loire, Eric Prud'homme, a ouvert la matinée en présentant les 4 scénarios de l'ADEME sur les options économiques, techniques et de société pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Des ateliers ont suivi pour travailler sur les actions collectives à mener sur les enjeux de transition écologique et de sobriété. Plusieurs thématiques étaient abordées : l'aménagement dans un contexte de changement climatique, le chauffage au bois pour les bâtiments communaux, les mobilités douces, les achats publics responsables ou encore la consommation de produits alimentaires locaux.



REPENSER LES MOBILITÉS

Un Défi Mobilité pour changer les pratiques

Du 22 au 28 mai, Mauges Communauté a proposé à ses agents un défi mobilité pour recourir à des moyens de transports plus vertueux pour l'environnement. Les services stratégie écologique, RH et Mobilités se sont mobilisés pour l'opération. Une carte du territoire et un recensement des trajets domicile-travail a permis de faire en lien les personnes qui peuvent potentiellement faire du covoiturage et ainsi lutter contre l'autosolisme. L'association Alisée a animé un atelier sur la sécurité routière et la mobilité à vélo. 76 personnes ont pu déposer leur nom et numéro de téléphone pour trouver des covoitureurs. C'est au total 619,67 kg de CO₂ évités grâce à cette opération, soit l'équivalent de plus de 4 400 km. Ce défi sera renouvelé en 2024 et élargit à l'ensemble du bloc local.

Renouvellement de la flotte de véhicules de Mauges Communauté

Mauges Communauté a renouvelé cette année, une partie des véhicules dont la collectivité disposait. En tout, 66 nouveaux véhicules ont été remplacés. Parmi les nouvelles voitures disponibles, 14 Zoés, 3 Kangoos et un Trafic, toutes électriques, complètent le parc et permettent de réduire le recours à l'énergie fossile. S'ajoute à celles-ci, 19 Clio hybrides. Ainsi l'électrique et l'hybride représentent désormais 43 % de la flotte de véhicules de Mauges Communauté.

DES PARTENARIATS AVEC LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJET « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

La collectivité avait lancé en mars 2022, un appel à projet pour soutenir financièrement des initiatives citoyennes en faveur de la transition écologique et portées par des associations, établissement scolaires ou chambres consulaires. Un an plus tard, 53 candidatures ont été déposées et 34 projets ont été retenus, pour un financement global de 372 840 €. En mars 2023, la collectivité et les lauréats de l'appel à projet se sont rencontrés pour un temps d'échange. Toutes sortes de projets sont financés : il peut s'agir d'animation, d'expérimentations, d'études, ou d'actions de sensibilisation.



CHANGER D'ÈRE : UN FORMAT EXCEPTIONNEL POUR LA 5^E ÉDITION

L'évènement annuel de Mauges Communauté sur la transition écologique s'est déroulé le 17 et 18 novembre 2023 à Mauges-sur-Loire, aux Jardins de l'Anjou de la Pommeraye. Organisé en transversalité par le pôle Aménagement dans le cadre du SCoT, il a réuni plus de 1 200 personnes. Le thème central de cette édition était « Mauges 2050 » avec pour objectif de projeter les habitants dans l'avenir du territoire sur les questions d'habitat et de mobilité. De nombreuses animations offraient matière à réflexion sur l'habitat durable et des mobilités douces, explorant technologies du futur qu'elles soient low tech (concentrateur solaire, initiatives solidaires, velhio...) ou high tech (réalité virtuelle, intelligence artificielle, imprimerie 3D dans la construction...). Une façon de sensibiliser les habitants aux enjeux auxquels le territoire doit faire face dans un contexte de changement climatique.

Les entreprises et élus étaient invités à une première journée dédiée le vendredi pour assister à des ateliers et débats autour de la construction de demain dans le cadre de l'économie circulaire. L'urbaniste, Sylvain Grisot a animé une conférence sur la transition dans l'aménagement et l'urbanisme circulaire.

Pendant la journée du samedi dédiée à la sensibilisation du grand public, les familles ont pu profiter des activités ludiques et immersives sur l'adaptation au changement climatique : un Labo des Futurs proposé par le CNAM, des fresques du climat et de la ville, un escape game Mission CO₂ 2050. De nombreux acteurs du domaine des transitions et de l'habitat ont participé à l'évènement (la Maison de l'Habitat, le CPIE, l'association Alisée, des centres sociaux des communes nouvelles, etc.).

Des exposants dans le domaine du bâtiment et de la construction étaient aussi là pour présenter les options de construction d'un habitat plus respectueux de l'environnement et durable. Le service mobilités de Mauges Communauté a exposé ses alternatives à la voiture (locations de VAE, covoiturage ...) et les plus jeunes ont pu tester le Woodybus. Tous ces ateliers avaient pour objectifs de sensibiliser les habitants aux enjeux auxquels le territoire doit faire face dans un contexte de changement climatique.

Voir aussi page 20.



Le Woodybus, un transport collectif 9 places à assistance électrique où tout le monde pédale.

Le Woodybus à l'essai dans les communes des Mauges

Mauges communauté a profité de la venue du Woodybus, vélo en bois collectif pour le transport des écoliers, à Changer d'ère pour en faire profiter les habitants des communes. Plusieurs expérimentations ont été programmées du 19 octobre au 4 décembre 2023, en collaboration avec les services municipaux et familles rurales, à Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault, la Salle-et-Chapelle-Aubry et Chemillé. Conçu pour le ramassage scolaire, l'engin est prévu pour faire des petites tournées de 3 km et est équipé d'une assistance électrique grâce à des panneaux solaires placés sur le toit du Woodybus. Cette opération a ainsi permis de sensibiliser les enfants et habitants aux mobilités de demain.

An aerial photograph of a rural village, likely in France, featuring a winding river, dense green forests, and several buildings with red-tiled roofs. The scene is bathed in a warm, golden light, suggesting a sunrise or sunset. The text is overlaid on the lower half of the image.

VIVRE ENSEMBLE

>> UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ORGANISANT DES SERVICES
DE QUALITÉ



CULTURE ET PATRIMOINE



52

spectacles
pour 136 représentations
dans 18 lieux différents
sur tout le territoire



25 843

spectateurs



1394

abonnés



154

Pass'Famille vendus

En 2023, Mauges Communauté a renforcé son engagement culturel autour des musiques actuelles, du patrimoine et du spectacle vivant. Des ateliers en écoles et lycées ont sensibilisé à la création musicale et aux enjeux sociaux. En patrimoine, des projets prioritaires comme les Guerres de Vendée et le bâti ont mobilisé élus et habitants, accompagnés d'appels à projets et d'animations éducatives. La programmation Scènes de Pays a attiré un public diversifié, soutenant la création artistique régionale et l'éducation culturelle.

L'AMBITION MUSIQUES ACTUELLES S'ORGANISE EN COLLECTIF

Initiée en octobre 2021, la démarche en faveur des musiques actuelles s'est poursuivie tout au long de l'année 2023. Après un travail de diagnostic et de recensement des besoins en 2022 réalisé par Thierry Bidet, directeur des Z'éclectiques, le comité de pilotage et la commission culture ont axé leurs travaux à la définition d'un programme d'actions à l'échelle du territoire, au côté des communes.

L'ambition de cette nouvelle politique culturelle est d'agir sur trois volets : la **création** (des groupes, des artistes), la **transmission** (pratique amateur, éducation artistique) et la **diffusion** (organisation de festivals, concerts) qui concernent directement l'action des collectivités en faveur de ce secteur, pour articuler et œuvrer à un projet de développement complémentaire (bloc local) et inédit sur le territoire des Mauges.

À ce titre, les premières initiatives ont été de soutenir la découverte des musiques actuelles au sein des écoles de musiques avec des ateliers thématiques en s'appuyant sur le Comité des directeurs des écoles de musique (CDEM) et en proposant des interventions scolaires dans les lycées avec les Z'éclectiques. Les ateliers se sont déroulés dans les écoles de musique de Beaupréau-en-Mauges et Chemillé-en-Anjou avec le groupe angevin Joanne O Joan. Les élèves ont pu rencontrer et échanger avec les artistes, pour terminer par un travail collectif qui lie chanson et musique électronique. À l'issue de ce rendez-vous, un concert a été organisé avec les artistes et les élèves amateurs à destination des familles, des autres élèves des écoles de musique et tous curieux du résultat final.

Les actions initiées par les Z'eclectiques en partenariat avec Scènes de pays ont pour but d'encourager et d'accompagner la découverte des musiques actuelles dans les lycées. Elles permettent également de sensibiliser au harcèlement scolaire, aux risques en milieu festif et aux inégalités de genre par le biais de concerts, rencontres avec des artistes et des ateliers en partenariat avec le planning familial. Les deux premières journées se sont déroulées dans des lycées de Chemillé et Beaupréau.

Au-delà de ces actions, le comité de pilotage a travaillé sur les objectifs et les critères d'un appel à projet pour soutenir des festivals de musiques actuelles du territoire. Les élus ont également décidé de créer un poste dédié aux musiques actuelles pour animer la réflexion et accompagner les acteurs.

LA DÉMARCHE PATRIMOINE MOBILISE

Bien qu'initiée en 2019, freinée et impactée par le COVID, la démarche patrimoniale lancée par Mauges Communauté a surtout été active ces deux dernières années. Animées par une équipe de consultants, de nombreuses réunions impliquant les membres d'histoire locales, passionnés et élus locaux, se sont déroulées dans les communes.

Des visites d'études ont été organisées en parallèle pour prendre connaissance de ce qui existait en matière de préservation et valorisation du patrimoine dans les territoires périphériques. Tout ce travail a permis une large mobilisation, une meilleure interconnaissance des représentants des acteurs locaux concernés et une remontée conséquente de thématiques et de projets.

Le 20 octobre, à l'issue d'une visite d'étude, parmi les 11 principales thématiques abordées dans les groupes de travail communaux, les 49 personnes présentes ont souhaité que les 4 thèmes suivants soient conduits prioritairement à l'échelle du territoire de Mauges Communauté : **Les Guerres de Vendée** (comprenant résilience, reconstruction), **le bâti des bourgs**, **le patrimoine économique, industriel et productif** et **le patrimoine médiéval**.

Cette démarche s'est poursuivie également dans les communes avec la participation à de nombreuses réunions. Elle s'est concrétisée par des projets d'animation sur le patrimoine local avec les écoles, la coordination des Cahiers des Mauges et des Éditions de Pays, l'administration du blog « racontez-lesmauges », des ponts entre spectacle vivant et patrimoine avec « les rendez-vous patrimoine » de la saison Scènes de Pays...

Au-delà de cette animation territoriale, deux appels à projets ont été lancés : l'un sur la restauration du patrimoine mobilier et l'autre sur la valorisation du patrimoine.



La résidence journalistique de Lucy Charpie a mis en lumière l'identité des Mauges par les Maugeois, exploité pour les Cahiers des Mauges 2023 et les Journées du Patrimoine avec le projet **C'est quoi pour vous les Mauges ?**

Voir aussi page 19

SCÈNES DE PAYS, LE SPECTACLE VIVANT OUVERT

Après les années difficiles liées à la situation sanitaire, les spectateurs sont bien de retour dans les salles de spectacles avec une envie très forte de retrouver les artistes. Le nombre d'abonnés, de spectatrices et spectateurs a même dépasser les chiffres d'avant la crise, avec une vraie satisfaction du public des propositions qui leurs sont faites et une envie d'être surpris avec des formes artistiques originales. Chaque année, la programmation Scènes de Pays est construite avec la volonté de soutenir une offre culturelle de qualité et accessible partout et pour tous.

Cette démarche se concrétise par de nombreux partenariats qui rythment la saison, avec une très grande diversité d'acteurs locaux et régionaux : à la fois avec les structures et événements de proximité (médiathèques, écoles de musique, centres sociaux, crèches...), mais aussi avec celles dédiées à la santé (EHPAD, Instituts Médicaux Educatifs, services solidarités...), parfois avec les associations du patrimoine, sportives, ou encore les entreprises locales, mais aussi avec certaines structures ou réseaux à l'échelle départementale, régionale ou nationale.

Cette ouverture se fait aussi largement à destination des scolaires qui représentent presque la moitié de la fréquentation totale de Scènes de Pays. Par ailleurs, un des axes important du projet Scènes de Pays est le soutien et l'accompagnement à la création artistique, notamment des équipes artistiques installées en Pays de la Loire. Ces accueils, ces présences d'artistes plus longues sur les communes permettent d'imaginer des rencontres et projets partagés avec les habitants.



Chaque année, chaque saison artistique, est marquée par des aventures et des initiatives nouvelles pour favoriser l'accessibilité, la participation de tous ou encore de bonnes pratiques pour l'environnement. Citons, par exemple, SOLi'Mauges, les rendez-vous mécènes, de nouvelles solutions pour diminuer notre impact sur l'environnement et de nouveaux rendez-vous au cœur de la saison qui rassemblent le spectacle vivant et le patrimoine, en lien avec la démarche menée par le service culture de Mauges Communauté.

En 2023, avec l'appui de Scènes de Pays, le service culture & patrimoine de Mauges Communauté a lancé la phase de préfiguration de la mise en place d'un Contrat Local d'Éducation Artistique (CLEA) à l'échelle de Mauges Communauté avec les 6 communes, l'État et le Département.





SOLIDARITÉS SANTÉ



+ 20 000
habitants sans
médecin traitant



1 769
personnes âgées
accompagnées



572
personnes
en situation de handicap
accompagnées par le CLH

En 2023, Mauges Communauté a consolidé ses actions en santé publique, avec une attention particulière portée à la prévention, à l'accompagnement des publics vulnérables, et à la coordination des services. L'année a été marquée par la 3^e édition de Soli'Mauges, évènement solidaire autour de la perte d'autonomie et du handicap ainsi que par la signature du contrat local de Santé 2.0. Les initiatives engagées témoignent de l'ambition de renforcer le bien-être des habitants tout en répondant aux défis sociaux et environnementaux du territoire.

SOLI'MAUGES : UNE 3^E ÉDITION SOUS LE SIGNE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS

Du 19 au 25 juin 2023 s'est déroulé la 3^e édition de Soli'Mauges autour de deux temps forts et de 30 spectacles culturels dans les établissements et services médicaux-sociaux du territoire. Plus de 1 600 spectateurs ont assistés à ces rencontres. Cet évènement a été porté par le service Solidarités et coconstruit avec les acteurs du territoire et le service culture et le service communication.

30 spectacles à destination des structures personnes âgées et des personnes en situation de handicap ont touché 1 217 personnes du territoire de Mauges Communauté, exclusivement en établissement.

Environ 100 résidents se sont mobilisés sur le temps fort de l'établissements ALHAMI à Chemillé, ainsi qu'une vingtaine de famille (60 personnes). Près de 70 visiteurs, ont participé à cette manifestation (une classe d'élémentaire, l'EHPAD de la Jumellière, Un jour partagé, CHI Lys Hyrôme) et six partenaires locaux ont été mobilisés dans l'organisation de la journée.

Près de 70 invités (école primaire St Jean, Résidence St Jean, La ferme des Mauges, CHI Lys Hyrôme) ont participé à la manifestation à l'établissement Saint-Martin de Beaupréau. Les résidents du pôle et de l'EHPAD se sont mobilisés, pour des activités fort appréciées. Sept partenaires sportifs locaux se sont engagés dans l'organisation de la journée.

Quatre vidéos ont été réalisées sur le sport santé. Publiées sur le site et les réseaux sociaux, elles ont permis de faire vivre et rayonner l'évènement. L'objectif est désormais de faire vivre ces vidéos au-delà de l'évènement grâce à une diffusion partenariale.

SIGNATURE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2.0

Après 18 mois de travail collectif avec les 6 communes des Mauges et les acteurs du territoire et accompagné par le cabinet Acsantis, le Contrat Local de Santé 2.0 a été signé le avec l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire (ARS) et pour la première fois avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Maine et Loire et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Maine et Loire. Cet engagement commun crée une véritable synergie favorable à un meilleur accès aux soins, à la prévention et aux parcours de santé pour les habitants des Mauges. Il s'agit d'une véritable feuille de route des 5 années à venir, pour le territoire de Mauges Communauté. Il s'inscrit également dans la continuité du CLS 1, en approfondissant et confortant les projets visant l'innovation dans les parcours des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et la santé environnement.

19 actions ont été planifiées pour agir sur 4 orientations :

- > AXE 1 / Favoriser l'accès à la prévention et aux soins
- > AXE 2 / Renforcer la prévention et la prise en charge en santé mentale
- > AXE 3 / Favoriser les parcours de santé et de vie
- > AXE 4 / Promouvoir des milieux et des cadres de vie favorables à la santé

Une vidéo de présentation pédagogique du CLS 2.0 a été réalisée par Mauges Communauté. À destination des élus, acteurs du territoire et des habitants, elle a été présentée pour la première fois lors de la soirée de lancement du CLS 2.0 le 29 novembre 2023.

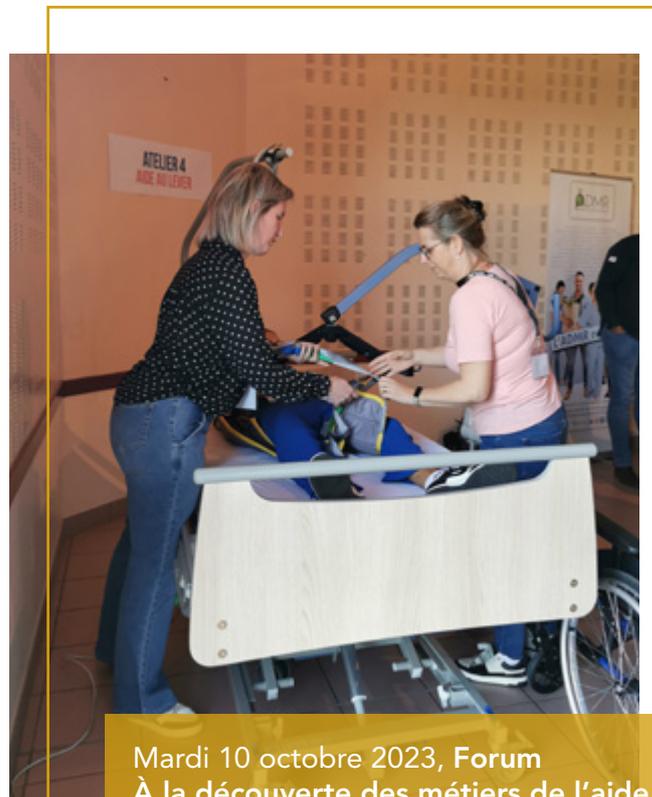
UNE POLITIQUE DE SANTÉ ACTIVE

En parallèle de l'élaboration du CLS 2.0, l'année 2023 a permis la mise en oeuvre d'actions concrètes et notamment sur la prévention.

Semaines d'Information sur la Santé Mentale – du 9 au 22 octobre 2023

Dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM), Mauges Communauté a coordonné le déploiement d'actions diverses sur le territoire : expositions, spectacle, sélection de

livres, portes ouvertes. En complément Mauges Communauté en partenariat avec le secteur de psychiatrie du centre Hospitalier de Cholet et l'UNAFAM a proposé un Ciné Débat autour du film : Sur l'Adamant suivi d'un débat avec des professionnels de santé territoire. 64 personnes ont participé à cette soirée.



Mardi 10 octobre 2023, Forum À la découverte des métiers de l'aide et de l'accompagnement à Chaudron-en-Mauges / Montrevault-sur-Èvre.

La promotion des métiers du soin

Du 9 au 13 octobre, une semaine d'actions pour promouvoir les métiers du soin, en tension sur notre territoire, auprès des jeunes générations et des demandeurs d'emplois.

- > Un temps fort le 10 octobre : Théâtre-débat, ateliers immersifs (casques VR, mise en situation), échanges avec 15 employeurs et 6 organismes de formation (71 participants, dont 50 lycéens).
- > L'interventions des scolaires et ateliers RH pour améliorer le recrutement et les conditions de travail.

La sensibilisation au gaz radon se poursuit

Depuis 2020, en partenariat avec l'ARS et des associations locales, Mauges Communauté organise des campagnes gratuites de mesure du radon dans les habitations.

En 2022/2023, sur 422 dosimètres distribués, 355 ont été analysés. Sur les 19 foyers repérés ayant dépassé les seuils conseillés, 13 ont bénéficié d'un accompagnement pour réduire la concentration en radon dans leur logement. Les solutions proposées sont le colmatage des brèches et l'installation de ventilations. Globalement, les remesures ont montré des améliorations notables.

La lutte contre les plantes allergisantes

En 2023, la collectivité a lancé une campagne de sensibilisation contre l'Ambrosie à feuilles d'armoise qui provoque rhinites et asthme et la Berce du Caucase qui entraîne des brûlures cutanées.

Une formation des services municipaux a été organisée avec l'association Polleniz. Sèvremoine a désigné un référent pour suivre la lutte contre ces espèces invasives.

UNE COORDINATION DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES AGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Démarche qualité avec l'évaluation du CLIC

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les établissements et services sociaux et médicaux-sociaux ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. L'objectif était d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées par ces structures aux personnes accueillies par des organismes habilités.

Dans ce cadre, le CEAS de la Vendée a été mandaté pour réaliser l'évaluation du CLIC de Mauges Communauté durant l'année 20203.

Les conclusions de cette évaluation ont été notées de 3.9 sur 4 prouvant la qualité du service rendu par l'équipe du CLIC auprès des personnes de plus de 60 ans du territoire.

- > Les forces principales mise en exergue : une équipe engagée, une coordination efficace, le respect des droits, et la centralisation des ressources locales.

- > Les axes à améliorer : la formalisation du projet de service, la gestion des réclamations, et les procédures en cas de maltraitance.

L'accueil et l'accompagnement des personnes âgées

Le CLIC répond, sur le territoire de Mauges Communauté, aux personnes de plus de 60 ans, à leurs familles et aux acteurs du secteur gérontologique. Sa mission de coordination est fondamentale pour répondre au projet de vie de la personne. En 2023, le CLIC a accompagné 1 769 personnes âgées (contre 1 614 en 2022), avec une hausse des demandes complexes.

Les problématiques croissantes identifiées sont : l'isolement social, le besoin accru de répit pour les aidants, et la coordination interprofessionnelle plus exigeante.

Au-delà du suivi individuel, le CLIC, c'est aussi une mission collective : tables rondes, conférences, Forums d'informations...

L'activité en 2023 a été organisée autour de plusieurs événements dont des actions de soutien aux aidants (ateliers bien-être, rencontres conviviales et séances de soutien psychologique...), des réunions publiques d'information et des formations à destination des professionnels de la gérontologie.

L'acceuil et l'accompagnement des personnes handicapées

Le CLH – Centre Local du Handicap répond sur le territoire de Mauges Communauté à toutes demandes en lien avec une situation de handicap, pour les usagers âgés de 0 à 59 ans. Le CLH a vu son activité augmenter significativement en 2023 avec 572 personnes accompagnées en 2023 (+15 % par rapport à 2022). La majorité des demandes concernent l'insertion professionnelle (79,9 %).

Le CLH est aujourd'hui connu et repéré par les professionnels qui sont très largement à l'initiative des orientations vers le CLH. Toutefois, le bouche à oreille permet également de nombreuses orientations.

En 2023, l'activité du Centre Local du Handicap a été axée sur différentes actions :

- > DUODAY : 7 binômes ont été créé à Mauges Communauté pour promouvoir l'emploi des personnes en situation de handicap.
- > Des formations pour les professionnels de l'enfance et petite enfance ont été organisées...

LOGEMENT ET SOUTIEN AUX PUBLICS VULNÉRABLES

Accueil des gens du voyage

Mauges Communauté met en œuvre l'accueil des gens du voyage dans le cadre du schéma départemental établi conjointement par le préfet et le Conseil départemental. La collectivité assure la gestion de 3 aires permanentes d'accueil géré au quotidien par un prestataire privé.

Mauges Communauté a engagé en 2023 une étude sur l'accueil et l'habitat des gens des voyage afin d'être en conformité avec les prescriptions du schéma départemental d'accueil des gens du voyage et avec l'action n°12 du PLH). Les conclusions seront validées en 2024

avec la création d'aires pour petits passages et nouvelles infrastructures sur Mauges-sur-Loire, Orée d'Anjou et Chemillé-en-Anjou.

Précarité : soutien aux personnes en difficulté

Dans le cadre de la concession de service public de production et de distribution d'eau potable avec la SAUR, un service solidaire, le Dispositif Pass' Eau a été mis en place pour aider les familles en grande précarité et réduire les impayés.

Le service travaille actuellement autour de la précarité énergétique dans le cadre du projet SLIME en lien avec les CCAS et la maison des solidarités. Le dispositif SLIME sera déployé en 2024 pour accompagner les 12 % de ménages en situation de précarité énergétique dans les Mauges (5 721 ménages).

Temps forts de sensibilisation et d'échanges sur le handicap pour les agents de Mauges Communauté. Avec les acteurs professionnels en situation de handicap de la **Compagnie Le Cercle Karré** autour de l'interprétation du spectacle **SIX%** ou avec le **DUODAY**.



EAU ET ASSAINISSEMENT



4 321

contrôles d'assainissement effectués



12 908

appels d'habitants accompagnés



13,1 M€

de travaux d'investissement en assainissement, eau potable et eaux pluviales

Les années se suivent et ne se ressemblent pas ! 2022, très sèche avec une prise de conscience collective des limites et des disparités de la ressource. 2023, plus arrosée et notamment sur la fin d'année avec des inondations majeures sur le territoire métropolitain. Le lieu commun étant que le climat nous confirme chaque année qu'il nous faut faire preuve d'adaptation et d'anticipation profondes dans nos actions.

LE PÔLE GRAND CYCLE DE L'EAU PRÉPARE SON DÉMÉNAGEMENT

En 2023, le Pôle Grand Cycle de l'Eau a poursuivi sa structuration en application de l'audit de mode de gestion et a commencé à emménager sur un nouveau site dédié en proximité du siège, rue de la Cité à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges. Le déménagement de l'ensemble des services se fera au tout début janvier 2024. Les sites déportés de Sainte-Christine à Chemillé-en-Anjou, de Villedieu à Beaupréau-en-Mauges et du Puiset-Doré à Montrevault-sur-Èvre, sont conservés comme centre technique pour les agents du service exploitation.

UN FINANCEMENT STRUCTURÉ

L'agglomération entre en 2023 dans sa deuxième année de convergence des tarifs « eau » et « assainissement » (convergence en 2029). Une actualisation complémentaire a été votée en conseil communautaire fin 2023 pour ajuster la trajectoire en tenant compte de l'inflation et des évolutions de coûts (travaux, exploitation...). En effet, l'agglomération avait pris le parti de ne pas engager de revoyure fin 2022 dans un contexte inflationniste non stabilisé en se laissant la possibilité de questionner la stratégie tarifaire au cours de l'année 2023. Cette actualisation ponctuelle fera l'objet d'une réétude en profondeur en 2024 au regard notamment de missions d'entretien qui se renforcent dans l'optique d'une gestion satisfaisante des équipements.

Concernant le financement de la politique de Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), la « taxe GEMAPI » a été instituée comme outil de financement des actions au service de la protection des territoires.

Des réflexions structurelles ont par ailleurs été amorcées avec les syndicats de bassin versant, notamment par l'évaluation des cotisations versées par l'agglomération. Une optimisation a été discutée avec le SYLOA pour que la participation versée représente un socle commun aux autres membres, déconnexion faite des typologies singulières (notamment les Marais). Il en est de même avec l'Établissement Public Loire (EPL) dans le cadre de la mutualisation des charges de fonctionnement à l'échelle de la plateforme d'Angers.

Pour la régie d'assainissement, l'année 2023 a été marquée par la préparation de la reprise en régie de l'astreinte, couplée aux modifications d'exploitation (assainissement collectif) en application des décisions politiques (audit du mode de gestion). Ainsi, sur son territoire d'exploitation, la régie sera responsable des interventions en astreinte. Sur le territoire opérationnel de Sèvremoine, le prestataire assurera ces missions uniquement pour la compétence eaux usées (l'eau pluviale restant en exploitation de la régie).

EXPLOITATION : LES PRATIQUES MÉTIERS ÉVOLUENT

L'**astreinte** a été réorganisée 7j/7, conformément aux conclusions de l'audit de mode de gestion et en concertation avec les agents pour permettre la meilleure adaptation possible. La prise d'effet de cette nouvelle organisation aura lieu en 2024.

L'**entretien des bassins de rétention des eaux pluviales**, auparavant géré par les communes, est désormais géré par le service exploitation du Grand cycle de l'eau pour respecter les conventions de gestions opérationnelles eaux pluviales (EP). Cette nouvelle mission a nécessité et nécessite encore un temps important de préparation (réunions, visites terrains) et d'acculturation des agents.

La **supervision générale** monte en puissance avec l'intégration en 2023 de 138 sites (stations d'épuration (STEP) et postes de relèvement (PR)). Cet outil permet d'avoir connaissance facilement des dysfonctionnements sur les différents sites, d'intervenir rapidement pour corriger les anomalies et ainsi limiter l'impact vers le milieu naturel.

Un **diagnostic permanent** est mis en oeuvre. Ce diagnostic est un élément réglementaire obligatoire pour les 20 systèmes d'assainissement de plus de 2 000 équivalent habitants (EH) présents sur le territoire de

Mauges Communauté. Cela a nécessité l'élaboration d'une stratégie transversale à tout le pôle du Grand cycle de l'eau et la préparation des éléments techniques pour les premiers rapports analysant les données de 2023 sur le volet énergétique.

L'**exploitation de la nouvelle STEP de Drain-Liré** mise en service le 16 janvier 2023 et de ses PR associés a été intégrée aux charges du service.

De nouveaux **équipements d'autosurveillance réglementaire** ont été installés demandant un suivi minutieux indispensable à leur bon fonctionnement. 13 manuels d'autosurveillance ou cahiers de vie associés (documents réglementaires) ont été rédigés.

Le **Schéma Directeur Boue** a été lancé en 2023 avec un scénario à moyen terme, en attendant l'organisation de nouvelles pratiques. Il revient à l'exploitant de continuer à évacuer les boues selon les pratiques historiques.

Les premières actions ont également été portées vers les activités professionnelles en vue de maîtriser les rejets de ces activités et leur impact sur les systèmes d'assainissement, dans la continuité des décisions politiques de 2022.

DES TRAVAUX ET ÉTUDES D'ENVERGURE SUR LES SITES D'EXPLOITATION

Sur l'année 2023, plusieurs programmes de travaux et études majeures ont été réalisés. En voici quelques exemples parmi d'autres.

L'**étude des boues** dans le clarificateur de la STEP de Beaupréau a abouti à un audit de fonctionnement des rampes d'aération en fin d'année. Cet audit a conduit à des travaux de renouvellement de diffuseur d'air début 2024, avec une nouvelle tranche prévue en 2024.

Le **ballon anti-bélier du PR St-Pierre à Chemillé** a été renouvelé le 21 avril. Cette intervention a nécessité la validation en amont d'un protocole par les services de la police de l'eau et une intervention de nuit pour limiter au maximum l'impact milieu sur l'hyrôme.

Les **pompes** et tuyauteries associées des PR des garennes à Champtoceaux ont été renouvelées fin avril 2023 et PR des Cettes à Montjean-sur-Loire en décembre 2023.

L'**automate de la file eau de la STEP de Beaupréau** a été renouvelé et reparamétré pour fiabiliser du process et assurer une continuité de service.

LANCEMENT DES OPÉRATIONS DE TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX ET LES OUVRAGES

En réponse à la vétusté des installations d'assainissement, l'année 2023 a été intense en terme de réalisation de travaux avec de grosses opérations en réseaux et en ouvrages. 19 opérations réseaux en tout se sont achevées en 2023, avec 3,2 km de réseau d'eaux usées renouvelés dont 205 branchements et 0,593 km d'extension de réseaux dont 28 branchements neufs.

Travaux réseaux

- > Rue Nationale à Chemillé / Chemillé-en-Anjou
- > Quartier Saint-Martin à Beaupréau / Beaupréau-en-Mauges
- > Bourg de Saint-Florent-le-Vieil à Mauges-sur-Loire...

Travaux ouvrages

- > Station d'épuration de Drain-Liré à Orée-d'Anjou
- > Station d'épuration de Montfaucon-Montigné à Sèvremoine

LES RÉSEAUX D'EAUX POTABLE ET PLUVIALES RENOUVELÉES

Les travaux sur les eaux pluviales se sont également poursuivis avec notamment la répartition des équipements entre les communes et l'agglomération dans le cadre du système de gestion des eaux pluviales. 2,7 kms de réseaux ont été renouvelés et 161 branchements repris.

Pour l'eau potable, plus de 15 km de réseaux ont été renouvelés portant le taux de renouvellement à 0,53 %. 390 branchements ont été renouvelés.

Les usines d'eau potable de Montjean-sur-Loire à Mauges-sur-Loire et du Longeron à Sèvremoine ont fait partie des visites pédagogiques proposées aux habitants dans le cadre de **Journée Mondiale de l'eau 2023**.



UNE FORTE ACTIVITÉ POUR LA CELLULE CONTRÔLES ET CONSEILS

Le service Contrôles et Conseils a finalisé son travail d'harmonisation des pratiques concernant les contrôles d'assainissement collectif et non collectif du territoire. En quelques chiffres, le service a réalisé en 2023, plus de 4 321 contrôles dont un peu plus de 1 476 pour l'assainissement collectif et 2 845 pour l'assainissement non collectif.

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) doit assurer un nombre minimal de 2 000 contrôles périodiques par an afin de respecter la fréquence de 6 ans pour la vérification du bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif du territoire. En 2023, ce sont 2 134 installations qui ont été contrôlées dans ce cadre réglementaire et 240 systèmes d'assainissement non collectif qui ont été mis en conformité.

Le service s'est doté de caméras d'investigations et de 3 générateurs de fumée afin d'apporter un meilleur conseil aux habitants lors des contrôles dans le cadre des ventes immobilières.

Une première matinale d'information a été organisée auprès des acteurs de l'immobilier (notaires, agences immobilières...).

Afin de corriger des dysfonctionnements de systèmes d'assainissement en partie privative, l'agglomération a engagé les relances de non-conformités pour les ventes qui ont eu lieu en 2020 en assainissement non collectif.

UN MAGAZINE ET UNE CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Pour aider les habitants à mieux appréhender les défis à relever sur le territoire des Mauges, l'agglomération édite un nouveau magazine pour explorer les politiques publiques. Explôrez devient en avril 2023 le nouveau support d'information de Mauges Communauté. Conçu à la manière d'un « hors-série » thématique, il vient compléter l'information régulière des magazines des communes. Au plus proche du quotidien des habitants, il ouvre un regard approfondi à un domaine, pour mieux comprendre les enjeux et toutes les actions nécessaires pour les relever. Au fil des reportages, il visite différents regards d'acteurs qui font notre territoire.

Le premier numéro explore le thème de l'eau. De l'eau potable à la préservation des rivières, le lecteur est invité à découvrir pourquoi et comment l'eau est gérée dans les Mauges. Une navigation de page en page avec ceux qui participent à faire de l'Eau dans les Mauges une ressource à préserver pour l'avenir.

Ce magazine est disponible au format numérique sur maugescommunaute.fr et a été diffusé en version imprimée en points relais, dans les lieux publics de proximité : mairies, bibliothèques, commerces...



Cette communication a été doublée d'une vidéo du vice-président pour expliquer le grand cycle de l'eau.

Déclinée en 4^e de couverture du magazine, une campagne éco-gestes de sensibilisation à la sobriété a été diffusée au début de l'été 2023 sur les outils numériques de l'agglomération et des communes.





GEMAPI

En 2023, Mauges Communauté instaure la taxe GEMAPI pour poursuivre ses actions en faveur de la protection contre les inondations et de l'amélioration de la qualité des masses d'eau engageant les premiers travaux, des études et des actions de sensibilisation.

LES TRAVAUX URGENTS DE PROTECTION DES INONDATIONS RÉALISÉS

La première phase des travaux urgents visant à protéger les populations des inondations a été réalisée avec notamment des travaux de protection sur l'ouvrage des portes de la Thau ainsi que la réalisation sur la digue de Loire de 4 écrans étanches permettant d'éviter l'infiltration d'eau dans le corps de digue et de prévenir des phénomènes d'érosion interne.

Ces travaux sont financés à hauteur de 80 % par le plan de relance régional. Ces actions s'inscrivent dans le cadre du confortement du système d'endiguement de Montjean-sur-Loire à Saint-Florent-le-Vieil, à travers un Programme Global de Fiabilisation (PGF), dont l'objectif est la réhausse du niveau de sûreté à une crue de 6,45 m, estimé aujourd'hui pour une crue de 4,70 m, à horizon 2029.

LES CONTRATS TERRITORIAUX EAU EN ACTION

Les syndicats de bassins versants ont mis en place une partie des actions inscrites dans des Contrats Territoriaux Eau (CT-Eau), financées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Régions et Départements ainsi que les intercommunalités. Ces actions permettent d'améliorer la qualité de l'eau, en luttant notamment contre les pollutions diffuses, de restaurer les milieux aquatiques et favoriser ainsi la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.

En 2023, le SMiB et le SYLOA ont poursuivi le processus de renouvellement des CT-Eau entamés en 2021 sur les bassins versants Divatte-Robinets-Haie d'Alot. Le Syndicat Layon Aubance Louet (SLAL) et l'Établissement public territorial du bassin de la Sèvre Nantaise (EPTB) sont en phase de mise en œuvre des actions. Mauges Communauté s'est positionnée en accompagnement de l'élaboration et du suivi de ces contrats.



1,5 M€

d'actions de préventions et de travaux d'investissement pour la gestion des milieux aquatiques (GEMA) et la prévention des inondations (PI)

MIEUX CONNAÎTRE LES USAGES

Les commissions locales de l'eau et les syndicats de bassin ont poursuivi les études « Hydrologie, Milieux, Usages, Climat » avec pour objectif d'appréhender les usages actuels par rapport aux disponibilités et également les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques. Ces études visent à éventuellement redéfinir les volumes prélevables de manière à assurer, en fonction de la quantité d'eau disponible, un juste partage (usages vitaux, milieux aquatiques, activités économiques). Ces études se poursuivront jusqu'en 2025, avec possiblement la mise en oeuvre du Plan de répartition de la ressource (PTGE).

RESTAURER LES MILIEUX AQUATIQUES

Enfin, l'année 2023 a été l'occasion d'inscrire deux projets de restauration des milieux aquatiques des bords de Loire au sein du Contrat pour la Loire et ses annexes, portée en direct par l'agglomération en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire. Ainsi, la restauration du Voinard Aval à La Varenne / Orée-d'Anjou, ainsi que la restauration du bras de la Guesse à Montjean-sur-Loire / Mauges-sur-Loire seront menées au cours des 3 prochaines années, avec un financement jusqu'à 80 % de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Pays de la Loire.



Analyses sur la digue de Loire à hauteur de Saint-Florent-le-Vieil, sur un des 4 tronçons accueillant un écran étanche d'une longueur totale de 300 m.



POLITIQUE DES DÉCHETS



27

diagnostics pro



91 kg/hab

d'ordures ménagères
collectées



103 kg/hab

de collecte sélective :
emballages, verre, papier



228 kg/hab

d'apport en déchèteries

En 2023, Mauges Communauté a intensifié ses efforts pour la gestion des déchets avec une équipe dédiée au Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) prête à accompagner le territoire vers le tri des biodéchets à la source en 2024. L'accent a également été mis sur l'accompagnement des professionnels pour améliorer la gestion de leurs déchets.

L'ÉQUIPE PRÉVENTION DES DÉCHETS SE STRUCTURE

Les moyens humains dédiés au Plan de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés sont déployés. Les animations scolaires et grand public se développent avec l'adaptation d'animations scolaires existantes, la création de nouvelles animations, de stands thématiques d'interventions auprès de groupes constitués ainsi que d'interventions dans les déchèteries pour se rendre au plus près des habitants et les sensibiliser à la gestion des déchets.

PARÉ À L'ACCOMPAGNEMENT DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire promulguée en février 2020 (Loi AGECE) rend l'obligation du tri à la source des biodéchets effective à compter du 1^{er} janvier 2024. Dans ce sens, les élus ont délibéré en décembre 2022 pour réorganiser l'accompagnement en faveur du compostage partagé dédié aux habitants. Cette délibération a permis un zéro reste à charge pour les ménages, notamment sur la mise à disposition de matériel et l'accompagnement vers l'autonomie. L'objectif est que les habitants puissent gérer leur propre site de compostage. Toujours dans le cadre de cette délibération, les élus ont souhaité continuer le soutien au compostage auprès des professionnels. Ainsi, Mauges communauté peut financer une étude de faisabilité et participer à hauteur de 25 % plafonné à 750 € aux frais de formation pour le compostage autonome en établissement. Ainsi que 25 % du matériel de compostage mis à disposition.

La ressource humaine dédiée à la valorisation des biodéchets des habitants (0,5 ETP créé fin 2022) a commencé à déployer ses missions et projets. Par exemple, du temps a été accordé pour la formation des agents à la fonction de « guide composteurs ». Ainsi, divers services sont proposés aux habitants : la mise à disposition de composteurs individuels, des lombricomposteurs, mais également un accompagnement à la création de sites de compostage partagés.

En 2023, les demandes des habitants liées aux outils de compostage est en forte augmentation :

- > 1200 composteurs individuels demandés ;
- > 634 composteurs distribués ;
- > 7 sites de compostage partagés ouverts/ accompagnés ;
- > 32 sites de compostage en projet.

Par ailleurs, la collectivité adhère depuis cette année, au Réseau Compost Citoyen, association française qui fait la promotion de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets, via le compostage sous toutes ses formes.

Concernant la valorisation des déchets végétaux, Mauges Communauté poursuit l'accomplissement de son plan de prévention, en coordination avec les communes. Il y a également toujours l'animation du réseau des associations qui mettent à disposition des habitants, des broyeurs de végétaux, essentielles dans l'accomplissement des actions.



Les remises de composteurs théâtralisée par la nouvelle équipe prévention des déchets pour sensibiliser au tri à la source des biodéchets.



TOUJOURS PLUS DE RECYCLAGE DANS LES DÉCHÈTERIES

Afin de réduire les quantités de déchets ultimes qui ne pourront pas être recyclés, depuis juin 2023, 3 nouvelles filières ont été déployées pour accentuer la valorisation des déchets sur les 6 déchèteries principales (Beaupréau, Saint-Pierre-Montlimart, Saint-Laurent-des-Autels, Montjean-sur-Loire, Melay, Saint-Macaire-en-Mauges) :

- > articles de bricolage et de jardinage ;
- > articles de sports et loisirs ;
- > jeux-jouets.

LE NOUVEAU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES PREND FORME

Concernant le projet d'optimisation du réseau des déchèteries, l'année 2023 a vu le démarrage, fin juin, des travaux de construction de la nouvelle déchèterie de Jallais à Beaupréau-en-Mauges. Ce nouvel outil sera mis en service courant 2024. En septembre 2023, l'étude d'impact pour la future déchèterie de La Pommeraye à Mauges-sur-Loire a démarré. Le projet de réhabilitation de la déchèterie de Melay reste en attente d'une validation administrative et la maîtrise d'œuvre pour la future déchèterie de Saint-Germain-sur-Moine à Sèvremoine a été lancé.



COMMENT GÉRER SES DÉCHETS D'ACTIVITÉ ?

Guide pratique pour les entreprises, commerces et administrations



Moins, c'est mieux !

LES PROFESSIONNELS ACCOMPAGNÉS POUR LA GESTION DES DÉCHETS ASSIMILÉS

Le PLPDMA prévoit dans sa fiche action n°11 d'accompagner les professionnels dans la réduction de leurs déchets assimilés. Dans ce cadre, l'équipe collecte et recyclage du service déchets de Mauges Communauté va à la rencontre des professionnels utilisateurs du service déchets.

L'objectif de ces rencontres est de réaliser un diagnostic de la gestion de leurs déchets dans le but de :

- > s'assurer du respect de la réglementation du tri des 5 flux ;
- > les accompagner dans la maîtrise leur facture de collecte des déchets ;
- > les informer de leur obligation à venir à partir du 1^{er} janvier 2024, sur le tri à la source des biodéchets notamment.

27 diagnostics ont déjà été réalisés en 2023 et cette action se poursuivra en 2024.

En parallèle, le guide « comment gérer ses déchets d'activité » a été envoyé à tous les acteurs économiques des Mauges. Ce guide est un outil pour aider dans la réduction et la valorisation des déchets issus de l'activité économique.

www.maugescommunaute.fr



1 rue Robert Schuman – La Loge - CS 60111
Beaupréau – 49602 Beaupréau-en-Mauges Cedex
02 41 71 77 10 // contact@maugescommunaute.fr